

TROISIEME RAPPORT NATIONAL (SENEGAL)

TABLE DES MATIERES

A. IDENTIFICATION DE LA PARTIE PRENANTE	3
Informations sur la préparation du rapport	4
B. CHOIX DE PRIORITE, OBJECTIFS ET OBSTACLES	7
Choix de priorité	9
Difficultés et obstacles à la mise en oeuvre	10
Objectif de 2010.....	13
Stratégie mondiale pour la conservation des plantes	41
Approche par écosystème	56
C. ARTICLES DE LA CONVENTION.....	58
Article 5 – Coopération.....	58
Article 6 - Mesures générales pour la conservation et l'utilisation durable	59
Diversité biologique et changements climatiques.....	62
Article 7 - Identification et surveillance	63
Décisions en matière de taxonomie	65
Article 8 - Conservation <i>in-situ</i>	68
[paragraphe (a) à (e), (h) à (j) exclus].....	68
Programme de travail sur les aires protégées (article 8 (a) à (e))	70
Article 8(h) – Espèces exotiques.....	73
Article 8(j) - Connaissances traditionnelles et dispositions connexes	77
TECHNOLOGIES GENETIQUES VARIETALES RESTRICTIVES	77
Etat et évolution.....	77
Lignes directrices Akwé:Kon.....	77
Renforcement des capacités et participation des communautés autochtones et locales	78
Appui à la mise en œuvre.....	79
Article 9 - Conservation <i>ex-situ</i>	80
Article 10 - Utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique	81
Diversité biologique et tourisme	85
Article 11 – Mesures d'incitation.....	87
Article 12 – Recherche et formation.....	89
Article 13 – Education et sensibilisation du public	90
Article 14 - Etudes d'impact et réduction des effets néfastes.....	94
Article 15 – Accès aux ressources génétiques	97
Article 16 – Accès à la technologie et transfert de technologie.....	100
Programme de travail sur le transfert de technologie et la.....	101
coopération technique	101
Article 17 - Exchange of information.....	103
Article 18 – Coopération technique et scientifique	103
Article 19 - Gestion de la biotechnologie et répartition.....	103
de ses avantages	103
Article 20 – Ressources financières.....	103
Secteurs	103
D. DOMAINES THEMATIQUES	103
Ecosystèmes des eaux intérieures	103

Diversité biologique marine et côtière	103
Généralités	103
Mise en œuvre de la gestion intégrée des aires marines et côtières	103
Ressources vivantes marines et côtières	103
Aires marines et côtières protégées.....	103
Mariculture.....	103
Espèces exotiques et génotypes	103
Diversité biologique agricole	103
Annexe à la décision V/5 – Programme de travail sur la diversité biologique agricole	103
Diversité biologique des forêts	130
Généralités	130
Programme de travail élargi sur la diversité biologique des forêts.....	132
Diversité biologique des terres arides et sub-humides.....	138
Diversité biologique des montagnes	140
E. FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION	144
F. OBSERVATIONS SUR LE FORMAT DE CE RAPPORT	145

A. IDENTIFICATION DE LA PARTIE PRENANTE

Partie prenante	
CORRESPONDANT NATIONAL	
Nom complet de l'organisme	Direction des Parcs Nationaux (DPN)
Nom et titre de l'administrateur responsable	Colonel Mame Balla GUEYE, Directeur des Parcs Nationaux (Point focal national de la Convention sur la Diversité Biologique)
Adresse	BP 5135 Dakar Fann
Téléphone	(221) 832 23 09
Fax	(221) 832 23 11
Courriel	dpn@sentoo.sn
ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DU RAPPORT NATIONAL (SI DIFFÉRENT DU PREMIER)	
Nom complet de l'organisme	
Nom et titre de l'administrateur responsable	
Adresse	
Téléphone	
Fax	
Courriel	
S O U M I S S I O N	
Signature de l'administrateur responsable chargé de la soumission du rapport national	
Date de soumission	

SIGLES ET ACRONYMES

AGIR :	Appui à la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles des Bassins du Niger et de la Gambie
AMP :	Aire Marine Protégée
ANCAR :	Agence National de Conseil Agricole et Rural
ARD :	Agence Régionale de Développement
ASE :	Analyse Stratégique de l'Environnement
BEVAR :	Bureau Etudes et Valorisation des Acquis de la Recherche
BSDA :	Bureau Sénégalais des Droits d'Auteurs
CDSMT :	Cadre de Dépense Sectoriel à Moyen Terme
CEFE :	Cellule d'Education et de Formation Environnementales
CILSS :	Conseil Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CITES :	Convention de Washington
CNCR :	Cadre National de Concertation des Ruraux
CONSERE :	Conseil Supérieur des Ressources Naturelles et de l'Environnement
CR :	Communauté rural
CRZ :	Centre de Recherche Zootechnique
CSE :	Centre de Suivi Ecologique
DEEC:	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DEFCCS :	Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols
DMP :	Deserts Margins Program
DPN :	Direction des Parcs Nationaux
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
GIRMaC :	Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières
GIVAQUE :	Projet de gestion Intégrée des Végétaux Aquatiques Envahissants
IRD :	Institut de Recherche pour le Développement /France
ISE :	Institut des Sciences de l'Environnement

ISRA :	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
ITA :	Institut de Technologie Alimentaire
LPDA:	Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Agriculture
LPDSE :	Lettre de Politique de Développement Sectorielle de l'Elevage
MAB/UNESCO:	Man and Biosphere/UNESCO
MEPN :	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
NEPAD :	Nouveau Partenariat pour le Développement Africain
OAPI :	Organisation Africaine pour la Propriété Intellectuelle
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAFS :	Plan d'Action Forestier du Sénégal
PAN/LCD :	Plan d'Actions National de Lutte Contre la Désertification
PFIE :	Programme de Formation et d'Information sur l'Environnement
PGIES :	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal
Plan ORSEC :	Plan d'Organisation Rapide des Secours
PNAE :	Plan National d'Actions pour l'Environnement
PNBC :	Parc National de Basse Casamance
PNDS :	Parc National du Delta du Saloum
PNIM :	Parc National des Iles de la Madeleine
PNLB :	Parc National de la Langue de Barbarie
PNNK :	Parc National de Niokolo Koba
PNOD :	Parc National des Oiseaux de Djoudj
PODES :	Plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social
PRCM:	Programme Régional de Conservation Marine
PRDI :	Plan Régional de Développement Intégrée
PROGEDE :	Projet de Gestion Durable et participative des Energies traditionnelles et de substitution
Projet Valeur I et II:	Projet de Valorisation des Ressources Naturelles Volet 1 et 2
PSAOP :	Programme Sectoriel d'Appui aux Organisations Paysannes
PSE :	Programme Sectoriel Eau

RBT :	Réserve de Biosphère Transfrontière
RENOV'Parcs :	Réseau National des Organisations des Volontaires des Parcs et Réserves du Sénégal
RFFN :	Réserve de Faune du Ferlo Nord
RNC :	Réserve Naturelle Communautaire
RNCS :	Réserve Naturelle Communautaire de Somone
RNP :	Réserve Naturelle de Popenguine
RNPal :	Réserve Naturelle de Palmarin
ROK :	Réserve Ornithologique de Kalissaye
RSFG :	Réserve Spéciale de faune de Gueumbeul
SIE:	Système d'Information Environnemental
SIEF :	Système d'Information Ecologique Forestier et Pastoral
SNAS :	Stratégie nationale de l'Assainissement au Sénégal
SNDB :	Stratégie Nationale pour la Diversité Biologique
SNDES :	Stratégie Nationale de Développement de l'Ecotourisme au Sénégal
UCAD :	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UGB :	Université Gaston Berger de Saint Louis
UICN :	Union International pour la Conservation de la Nature
UNIVAR/ISRA :	Unité de Valorisation des Acquis de la Recherche/ISRA
WAAME :	West African Association For Marin Environment
WWF:	World Wide Fund

Informations sur la préparation du rapport

Encadrement I.

Veillez fournir des informations sur la préparation de ce rapport, y compris des informations sur les parties prenantes impliquées ainsi que sur le matériel utilisé dans cette occasion.

Un draft du rapport a été rédigé par la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal, Point Focal de la Convention sur la Diversité Biologique. Ce draft a ensuite été soumis au Comité National sur la Biodiversité (CNB) qui a procédé à sa validation lors d'un atelier de deux jours.

B. CHOIX DE PRIORITE, OBJECTIFS ET OBSTACLES

Encadrement II.

Veillez donner une vue d'ensemble de l'état et évolution des différents éléments constitutifs de la diversité biologique dans votre pays selon les informations et les données disponibles.

Le Sénégal, pays phare en matière de gouvernance locale et de gestion des ressources naturelles et de l'environnement a ratifié depuis 1994 la Convention sur la Diversité Biologique.

Dans le souci de prendre en compte les recommandations et les dispositions du sommet de Rio, le Sénégal a élaboré un Plan National d'Actions Environnementales(PNAE) et une Stratégie Nationale de Conservation de la Diversité Biologique(SNDB) et a contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'initiative environnementale du NEPAD .

Par ailleurs, les dispositions législatives et réglementaires notamment les codes (l'Environnement, de la Chasse et de protection de la Faune, de la Pêche, de l'Eau, Forestier, Minier etc...) intègrent toutes les dimensions de la conservation de la biodiversité. Aussi, est-il tenu rigueur à tous les projets et programmes, de la prise en charge des Etudes d'Impact Environnementaux.

Les aires protégées occupent environ 10% du territoire national, pour l'atteinte l'objectif de 12% que s'est fixé le Sénégal, l'approche privilégiée est la création de réserves naturelles communautaires qui recourent parfaitement la volonté de l'état en matière de décentralisation et de gestion des ressources naturelles.

A ce jour, vingt et une (21) réserves naturelles communautaires ont été créées soit une superficie de 2,54% du territoire national.

Dans le cadre de la lutte contre la désertification, le Sénégal a mis en place depuis 1995, un Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification qui a identifié au niveau de chaque zone éco géographique un objectif prioritaire et des actions ont été réalisées.

Dans le domaine marin et côtier cinq aires marines protégées ont déjà été créées et des plans de gestion sont en cours d'élaboration. Par ailleurs, l'Etat envisage de créer chaque année deux nouvelles aires marines protégées.

En ce qui concerne l'écosystème des eaux intérieures, l'accent est mis dans la lutte contre les végétaux aquatiques envahissantes et le renforcement de la surveillance au niveau points sensibles susceptibles de favoriser leur introduction.

Dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, les approches privilégiées sont :

- la lutte contre la pauvreté basé sur la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)
- la communication, l'éducation, la formation et la sensibilisation à travers la Cellule d'Education et de Formation Environnementales (CEFE).

En effet, en matière de lutte contre la pauvreté, le DSRP décline les objectifs prioritaires parmi lesquels figurent la gestion rationnelle des ressources naturelles pour un développement durable et le renforcement du développement local par l'approfondissement de la décentralisation et de la bonne gouvernance.

Dans le cadre de l'accès aux ressources génétiques, à la biotechnologie et aux transferts de technologies, le Sénégal a déjà mis en place un Comité National sur La Biosécurité qui a fini d'élaborer un projet de loi sur la biosécurité.

En ce qui concerne le renforcement des ressources humaines, la volonté politique de l'Etat a permis au Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature de procéder entre 2002 et 2005 à un recrutement de plus de trois cent agents destinés à appuyer la gestion des ressources naturelles.

Cependant, malgré les efforts importants accomplis par l'état du Sénégal dans la mise en œuvre de la CDB, force est de reconnaître qu'il existe encore des contraintes majeures liées à:

- la persistance de la pauvreté,
- la sécheresse
- les actions anthropiques,
- l'insuffisance de moyens financiers, matériels, logistiques ...
- l'insuffisance de l'intégration de la conservation de Diversité Biologique dans les activités structurantes telles que l'agriculture et l'élevage.

Choix de priorité

1. Veuillez indiquer, par un "X" dans la colonne appropriée ci-dessous, le niveau de priorité que votre pays accorde à l'application des articles variés, dispositions et leurs décisions associées, et qui ont rapport aux programmes de travail de la Convention.

Article/Disposition/Programme de travail	Niveau de priorité		
	Haut	Moyen	Bas
a) Article 5 – Coopération	x		
b) Article 6 - Mesures générales en vue de la conservation et de l'utilisation durable	x		
c) Article 7 – Identification et surveillance	x		
d) Article 8 – Conservation <i>in-situ</i>	x		
e) Article 8(h) – Espèces exotiques	x		
f) Article 8(j) - Connaissances traditionnelles et dispositions connexes	x		
g) Article 9 – Conservation <i>ex-situ</i>	x		
h) Article 10 – Utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique	x		
i) Article 11 – Mesures d'incitation	x		
j) Article 12 – Recherche et formation	x		
k) Article 13 – Education et sensibilisation du public	x		
l) Article 14 - Evaluation de l'impact afin de minimiser les effets néfastes	x		
m) Article 15 - Accès aux ressources génétiques	x		
n) Article 16 - Accès à la technologie et transfert de technologie	x		
o) Article 17 – Echange d'informations		x	
p) Article 18 – Coopération scientifique et technique	x		
q) Article 19 - Gestion de la biotechnologie et répartition de ses avantages	x		
r) Article 20 - Ressources financières		x	
s) Article 21 - Mécanisme de financement		x	
t) Diversité biologique agricole	x		

u) Diversité biologique des forêts	X		
v) Diversité biologique des eaux intérieures	X		
w) Diversité biologique marine et côtière	X		
x) Diversité biologique des terres arides et sub-humides	X		
y) Diversité biologique des montagnes			

Difficultés et obstacles à la mise en œuvre

2. Veuillez utiliser l'échelle ci-dessous pour refléter le niveau des difficultés rencontrées par votre pays dans la mise en œuvre des dispositions des articles de la Convention (5, 6,7, 8, 8h, 8j, 9, 10, 11,12, 13, 14, 15,16, 17, 18, 19 and 20)	
3 = Haut	1 = Bas
2 = Moyen	0 = Obstacles effectivement surmontés
N/A = Non applicable	

Obstacles	Articles																	
	5	6	7	8	8h	8j	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
a) Manque de volonté et de soutien politique	0	0	1	1	1	1	2	1	2	0	1	1	2	2	1		2	1
b) Participation du public et implication des parties prenantes limitées			3					3			2							
c) Absence d'intégration des questions relatives à la diversité biologique dans d'autres secteurs	3	3	3					3		3	3	3						3
d) Absence de mesures préventives et proactives																		
e) Capacité d'action insuffisante en raison de la faiblesse institutionnelle	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
f) Absence de transfert de				3	2	2		2		2	3	3	3	3				

technologie et d'expertise																		
g) Perte des connaissances traditionnelles					2	2												
h) Insuffisante capacité de recherche scientifique pour soutenir tous les objectifs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
i) Manque de connaissances et d'informations accessibles																		
j) Absence d'éducation et de sensibilisation du public à tous les niveaux	3	3	3	3	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
k) Les connaissances scientifiques et traditionnelles ne sont pas pleinement utilisées					2	2												
l) Perte de diversité biologique et les biens et services correspondants qu'elle dispense ne sont pas bien compris ou documentés					3	3												
m) Manque de ressources financières, humaines et techniques	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
n) Absence de mesures incitatives économiques	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
o) Absence de partage des avantages	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
p) Manque de synergie aux niveaux national et international	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
q) Absence de coopération	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

horizontale entre les parties prenantes																		
r) Absence de partenariats effectifs																		
s) Manque d'engagement de la communauté scientifique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
t) Absence de politiques et de lois appropriées	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
u) Pauvreté	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
v) Pression démographique	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
w) Habitudes de consommation et de production non viables						3	3											
x) Manque de capacité des communautés locales	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
y) Manque de connaissances et d'expérience des approches de gestion par écosystème																		
z) Faible capacité d'application effective	3	3	3	1	1	2												
aa) Catastrophes naturelles et changements environnementaux	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
bb) Autres (veuillez préciser)																		

Objectif de 2010

Dans la décision VII/30, annexe II, la Conférence des Parties a décidé de créer un cadre provisoire pour les buts et objectifs afin de clarifier l'objectif mondial de 2010 adopté en vertu de la décision VI/26, d'assister l'évaluation des progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif, et de promouvoir la cohérence entre les programmes de travail de la Convention. Les Parties et les Gouvernements sont invités à élaborer leurs propres objectifs à l'aide de ce cadre souple. Veuillez fournir des informations pertinentes en répondant aux questions et aux demandes formulées dans les tableaux suivants.

Encadrement III.

But 1	Promouvoir la conservation de la diversité biologique des écosystèmes, des habitats et des biomes.		
Objectif 1.1	Au moins 10% de chacune des régions écologiques de la planète sont effectivement conservées		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial		X	
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
L'objectif du Sénégal est de 12 %. C'est dans ce cadre que les aires marines protégées (AMP) ont été créées de même que les réserves naturelles communautaires (RNC).			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture	X		
b) Eaux intérieures	X		
c) Marine et côtière	X		
d) Terres arides et sub-humides	X		
e) Forêts	X		
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique		x	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels		X	
Veuillez préciser ci-dessous.			
Elaboration d'une stratégie nationale de conservation de la biodiversité (SNDB 1997) et d'un plan			

national d'action environnementale (PNAE 1998) ; Lettre de Politique Sectorielle du ministère de l'Environnement

IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.

- le taux actuel est de ?%
- des AMP (Aires Marines Protégées) suite aussi aux recommandations de Durban, et des RNC (Réserves Naturelles Communautaires) ont été créés afin d'atteindre l'objectif mondial

V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif

- nombre de zones protégées
- étendues (superficies)
- sites de haute densité biologique

VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.

- Insuffisance de formation et de sensibilisation des populations à la base
- Pauvreté et actions anthropiques (feux de brousse, etc.)
- Intégration insuffisante de la biodiversité dans les activités structurantes telles que agriculture et élevage
- Multiplicité des centres de décision
- Manque de moyens financiers
- Problèmes de suivi
- Manque de synergie et de coordination entre les structures qui gèrent la biodiversité

VII) Autres précisions

- Longue tradition de conservation acquise par le Sénégal
- Ressources humaines non négligeables
- Mise en plan de moyens de planification tels que la SNDB, le PNAE, la Stratégie Nationale Initiale sur les Changements Climatiques, le Plan directeur de gestion des déchets dangereux, le PAN-LCD

La lettre de politique sectorielle de l'environnement

Plan d'action forestier du Sénégal révisé

Le cadre de dépenses sectorielles à moins terme pour l'environnement

DSRP-Environnement

Encadrement IV.

Objectif 1.2	Les aires d'importance particulière à la diversité biologique sont protégées	
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?		
a) Non		
b) Oui, le même que l'objectif mondial		x
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis		
Veuillez préciser ci-dessous		
La conservation de la biodiversité dans des sites de haute densité : parcs nationaux et réserves, écosystèmes marins et côtiers, fluviaux et lacustres, forêts classées, forêt du domaine protégé et des terres agricoles, les Niayes, les mangroves, forêts et bois sacrés, sites de conservation ex-situ.		
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.		

Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture	x		- Améliorer la gestion et l'utilisation des terres de culture - Utiliser des pratiques agricoles alternatives
b) Eaux intérieures	x		- Atténuer les impacts négatifs des infrastructures bâties sur le fleuve Sénégal - Réduire les diverses formes de pollution
c) Marine et côtière	x		- Création des Aires Marines Protégées - Instaurer des repos biologiques et renforcer la protection des habitats et des zones de reproduction
d) Terres arides et sub-humides	x		Le Projet biodiversité Senegal-Mauritanie, Creation des Réserves Naturelles Communautaires, ?
e) Forêts	x		- Rationaliser la pratique des feux précoces et lutter contre les feux tardifs - Améliorer la gestion participative et communautaire - Harmoniser la conservation in situ des ressources génétiques avec l'utilisation durable de la plus grande partie des terres (Voir M. Thomas ISRA)
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			X
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			X
Veuillez préciser ci-dessous.			
<ul style="list-style-type: none"> - PNAE - Stratégie Nationale Initiale sur les Changements Climatiques - Plan d'action forestier - Lettre de politique sectorielle de l'environnement - SNBD - PAN-LCD 			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
<ul style="list-style-type: none"> - le taux actuel est de ?% - des AMP et des RNC ont été créés afin d'atteindre l'objectif mondial suite notamment aux recommandations de Durban - projets et programmes pilotes en cours d'exécution notamment PGIES, GIRMAC, Bio-Sen_RiM 			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
<ul style="list-style-type: none"> - nombre de zones protégées - étendues - site de haute densité biologique 			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté et actions anthropiques - Intégration insuffisante de la biodiversité dans les activités structurantes tels que l'agriculture, 			

l'élevage et la pêche

- Insuffisance de la sensibilisation et de la formation des acteurs

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement V.

But 2	Promouvoir la conservation de la diversité des espèces.		
Objectif 2.1	Restaurer, stabiliser ou réduire le déclin des populations d'espèces de certains groupes taxinomiques		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			X
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			X
Veuillez préciser ci-dessous.			
- Réintroduction de certaines espèces animales - Protéger les espèces de faune et de flore menacées d'extinction (26 espèces végétales intégralement ou partiellement conservées) - Valorisation des espèces utiles et des ressources sauvages			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture	X		Existence d'une banque de gènes à l'institut Sénégalais de Recherche Agricole
b) Eaux intérieures	X		
c) Marine et côtière	X		- Protéger les espèces marines et leurs habitats et lutter contre l'érosion marine et côtière. Programmes en cours d'exécution : GIRMaC, Projet Mangrove - Création des AMP - Appui budgétaire non cible (2005)
d) Terres arides et sub-humides			Créer des réserves naturelles au niveau des zones arides et sub humides avec réintroduction de la faune et de la flore.
e) Forêts			Actions de reboisement Mise en défens des forêts Implication des populations rurales dans la gestion Création de bois villageois
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			X

c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels	X
Veuillez préciser ci-dessous.	
SNBD, PAN LCD, Programme zones arides Sénégal Mauritanie, CILSS	
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.	
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif	
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.	

Encadrement VI.

Objectif 2.2	Améliorer l'état d'espèces menacées d'extinction		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			X
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous.			
SNBD Mise en place d'une stratégie nationale pour une gestion durable de la Faune PAN LCD Code forestier Code de la pêche Code de la chasse et de la protection de la faune			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture	X		Création d'une banque de gènes à l'ISRA (Institut Sénégalais de Recherche Agricole). Lutter contre les feux de brousse
b) Eaux intérieures	X		Lutter contre la pollution et la salinisation des eaux
c) Marine et côtière	X		Création des AMP, et instaurer des repos biologiques

d) Terres arides et sub-humides	x		Création de réserves naturelles
e) Forêts	x		Création de forêts classées et instauration d'une protection intégrale des espèces menacées ou en voie de disparition.
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			X
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			X
Veuillez préciser ci-dessous.			
SNBD, PNAE, PAN LCD, Code de l'environnement, code de la pêche, code de la chasse, conventions relatives à l'environnement			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
- Eléphants, Elands de derby, Lycaons, Mammifères marins, tortues marines, rotin, bambou, ronier, venne, dialambar menacés de disparition sont intégralement protégés.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
- Pauvreté - Manque de moyens de surveillance - Déficit de sensibilisation			
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.			
- Renforcement de la surveillance et création d'AMP - Information et sensibilisation des acteurs			

Encadrement VII .

But 3	Promouvoir la conservation de la diversité génétique.		
Objectif 3.1	La diversité génétique des cultures, du bétail et des espèces d'arbres, de poisson et de faune sauvages à valeur commerciale et d'autres espèces ayant une importance socio-économique est conservée; les connaissances autochtones et locales qui leur sont associées sont préservées		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			x
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			X
Veuillez préciser ci-dessous.			
<p>La conservation de la diversité biologique dans les sites de haute densité est un des objectifs stratégiques de la SNDB dans le respect des connaissances autochtones et locales.</p> <p>Au niveau de l'élevage la priorité est à la lutte contre les épizooties.</p> <p>Au niveau de l'agriculture, la nouvelle politique agricole insiste sur la diversification des cultures. C'est ainsi que des programmes manioc, maïs et sésames sont en cours d'exécution.</p> <p>Au niveau de la pêche, le programme intégré de gestion des ressources marines et côtières met l'accent sur la protection des espèces et de leurs habitats.</p>			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture	X		Lutte contre les feux de brousse Diversification des cultures
b) Eaux intérieures			
c) Marine et côtière	X		Etablissement de repos biologique et création d'AMP
d) Terres arides et sub-humides	X		Création de réserves naturelles.
e) Forêts	X		Etablissement de forêts classées, préservation des bois sacrés et protection intégrale des forêts à haute valeur ajoutée
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			X
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			X
Veuillez préciser ci-dessous.			
La SNBD, Le PNAE,			

Le plan national d'action de lutte contre la désertification (PAN-LCD)

Le Plan d'action forestier

IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.

V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif

VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement VIII.

But 4	Promouvoir l'utilisation durable et la consommation rationnelle.		
Objectif 4.1	Les produits à base de diversité biologique proviennent de sources gérées de manière durable et les aires de production sont gérées conformément aux principes de conservation de la diversité biologique		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			x
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous.			
Le IX plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social du Sénégal (PODES) met l'accent sur le développement humain durable avec une meilleure gestion des ressources naturelles . C'est ainsi que toute une législation par rapport à l'environnement, à la faune, à la flore et à la pêche continentale et maritime a été élaborée.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture			
b) Eaux intérieures			
c) Marine et côtière	x		Repos biologique pour les acteurs de la pêche industrielle

d) Terres arides et sub-humides			
e) Forêts	x		- Etablissement de quotas de coupes - Plan d'action forestier - Exploitation du charbon a partir des forets amenees
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			x
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
-SNCBD, PNAE, PAN-LCD Code de la chasse et de la protection de la faune,			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
- Empiètement des populations sur les ressources forestières et fauniques - Le faible niveau de sensibilisation des populations riveraines			
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.			

Encadrement IX.

Objectif 4.2		La consommation/exploitation irrationnelle et non durable des ressources biologiques ou qui a des effets nocifs sur la diversité biologique est réduite	
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial		x	
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
Code de l'environnement, code de la faune et de la chasse, code forestier, code minier, code de la pêche.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture			- Politique sectorielle agricole
b) Eaux intérieures	x		- Code de la pêche continentale - PAN-LCD
c) Marine et côtière	x		- Code de la pêche maritime - Code de l'environnement
d) Terres arides et sub-humides	x		- PAN-CLD, - lutte contre la salinisation et l'acidification des sols
e) Forêts	x		- plan d'action forestier - code forestier
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique		x	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels		X	
Veuillez préciser ci-dessous.			
SNBD, PAN LCD, PNAE, Code de l'environnement, Code de la pêche, Plan d'Action Forestier			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement X.

Objectif 4.3	Aucune espèce de flore ou de faune sauvages n'est menacée par le commerce international		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			x
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
- Les textes législatifs et réglementaires en vigueur interdisent tout commerce de flore et de faune sauvages menacés d'extinction			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture	x		Certaines espèces ligneuses sont préservées par les populations locales aux fins de fertilisation des sols et d'apport de matière organique
b) Eaux intérieures			
c) Marine et côtière	x		Mise en place de récifs coralliens artificiels à Mbour, création d'AMP et repos biologique
d) Terres arides et sub-humides			
e) Forêts	x		Dans le code forestier, 14 espèces sont partiellement protégées et 12 autres espèces le sont intégralement
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			x
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			X
Veuillez préciser ci-dessous.			
Stratégie nationale de conservation de la biodiversité, PNAE, PAN LCD			

IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.

Le programme GIRMaC (Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières) ambitionne 4 objectifs :

- conserver les espèces en danger et les écosystèmes représentatifs
- réduire la pression anthropique sur les ressources de la biodiversité marine et côtière
- renforcer le cadre institutionnel et légal
- renforcer les capacités des acteurs en gestion participative

V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif

VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement XI.

But 5	Réduire les pressions découlant de la perte d'habitat, de la dégradation, du changement de l'affectation des sols et de la surexploitation des eaux.		
Objectif 5.1	Ralentissement de l'appauvrissement des habitats naturels		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			x
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
La protection et la surveillance des habitats des différents biotopes sont prises en charge dans les différentes aires protégées (parcs et réserves). Le PGIES (Programme Intégré de Gestion des Ecosystèmes) et le Programme de Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières oeuvrent à cet effet.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		x	Lutte contre les feux de brousse et contre la salinisation et l'acidification des sols.
b) Eaux intérieures		x	
c) Marine et côtière	x		conservation des espèces en danger et les écosystèmes représentatifs des zones marines et côtières ;

			- Création d'AMP
d) Terres arides et sub-humides			Lutte contre la désertification,
e) Forêts			Lutte contre les feux de brousse
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			x
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
SNBD PAN LCD PNAE			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.			

Encadrement XII .

But 6	Surveiller les risques poses par les espèces exotiques envahissantes.		
Objectif 6.1	Les voies d'accès potentiel des espèces exotiques envahissantes sont surveillées		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			X
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
Le contrôle de ces espèces exotiques envahissantes se fait au niveau de toutes les voies d'entrées (frontières terrestres, port et aéroport). L'importation d'une espèce animale et/ou végétale est soumise à déclaration et autorisation.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture	X		
b) Eaux intérieures	X		Le programme de faucardage
c) Marine et côtière	X		
d) Terres arides et sub-humides	X		
e) Forêts	X		
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			x
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			X
Veuillez préciser ci-dessous.			
PNAE, SNDB, PAN-LCD, code forestier, cf annexe 1 de la CITES			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement XIII.

Objectif 6.2	Plans de gestion prêts pour les principales espèces envahissantes qui menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			X
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			X
Veuillez préciser ci-dessous			
Les objectifs sont pris en compte dans des options prioritaires concernant des sites de haute diversité biologique (Parc National du Niokolo Koba) et des écosystèmes fluviaux et lacustres (delta du Fleuve Sénégal).			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture	X		La sauvegarde de la biodiversité dans la vallée du fleuve Sénégal et le maintien du potentiel de développement de l'agriculture irriguée sont actuellement pris en compte par le Projet de Surveillance et de Contrôle des Plantes Aquatiques Envahissantes dans le Delta du Fleuve Sénégal.
b) Eaux intérieures	X		Le Projet de Gestion Intégrée des Végétaux Aquatiques Envahissants (G.I.V.AQU.E.) qui sera bientôt mis en œuvre dans des systèmes fluviaux de l'Afrique de l'Ouest (Niger-Benue, Volta, Sénégal, Gambie, Comoé, Oueme) vise une meilleure optimisation des politiques environnementales sous régionales sur les plantes envahissantes.
c) Marine et côtière			
d) Terres arides et sub-humides			
e) Forêts			
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			X

c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels	X
Veuillez préciser ci-dessous.	
L'objectif mondial est intégré dans la Stratégie et le Plan National d'Action de Conservation de la Biodiversité et à travers des projets sous régionaux (Afrique de l'Ouest).	
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.	
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif	
Différents indicateurs de résultats ont été élaborés par les projets mis en œuvre. Les principales sources et moyens de vérification correspondent à des statistiques, des rapports administratifs d'avancement des projets. Les principaux indicateurs portent sur la réduction de la densité des plantes envahissantes, l'amélioration du stock des espèces d'eau douce, le renforcement des capacités scientifiques et techniques.	
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.	
Le projet sous-régional G.I.V.AQ.E est sur le point de démarrer. Son objectif est de contribuer à la lutte contre l'envahissement des adventices aquatiques dans quatre masses d'eau partagées en Afrique de l'Ouest, avec réduction au minimum des effets résiduels de ces végétaux.	

Encadrement XIV.

But 7	Relever les défis posés pour la diversité biologique par les changements climatiques et la pollution.		
Objectif 7.1	Préserver et améliorer la capacité des éléments constitutifs de la diversité biologique de s'adapter aux changements climatiques		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			X
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			X
Veuillez préciser ci-dessous			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture	X		
b) Eaux intérieures	X		
c) Marine et côtière	X		

d) Terres arides et sub-humides	X		
e) Forêts	X		
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.			

Encadrement XV.

Objectif 7.2	Réduire la pollution et ses impacts sur la diversité biologique		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			X
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			X
Veuillez préciser ci-dessous			
La sauvegarde de la flore et de la faune, la valorisation des ressources sauvages et l'amélioration du cadre de vie en milieu rural et urbain constituent une des lignes d'actions prioritaires du Programme d'Actions Prioritaires du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté qui prend ainsi en compte les volets relatifs à la biodiversité et les pollutions et nuisances.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture	X		
b) Eaux intérieures	X		

c) Marine et côtière	X		La réduction des émissions de gaz à effet de serre par une séquestration de carbone pour une période de dix ans et le suivi des impacts du développement sur la biodiversité sont pris en compte par le gouvernement du Sénégal à travers la mise en œuvre du Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans quatre paysages représentatifs du Sénégal (PGIES).
d) Terres arides et sub-humides	X		
e) Forêts	X		
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique		X	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			X
Veuillez préciser ci-dessous.			
Code de l'environnement, PNAE, SNDB, Stratégie Nationale Initiale sur la Convention pour Les Changements Climatiques, Plan Directeur sur la gestion des Déchets Dangereux, Rapport National sur la Couche d'Ozone.			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
Mesure du niveau de pollution de l'air (en projet)			
L'acquisition d'un laboratoire de mesure de la pollution			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.			

Encadrement XVI.

But 8	Préserver la capacité des écosystèmes de fournir des biens et des services, en plus de contribuer aux moyens de subsistance.		
Objectif 8.1	Préserver la capacité des écosystèmes de fournir des biens et des services		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial		X	
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			X
Veuillez préciser ci-dessous			
Dans le cadre des missions assignées à la DPN, des objectifs du PAF (Plan d'Action Forestier) et des			

orientations du DSRP (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté), l'Etat sénégalais s'engage à préserver la capacité des écosystèmes de fournir des biens et services à travers l'implication des populations tout en favorisant des pratiques d'exploitation durable des ressources naturelles.

II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.

Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture	X		Le Projet Agriculture et Gestion des Ressources Naturelles (AG-GRN) contribue à l'objectif macroéconomique suivant : l'augmentation des revenus du secteur privé à partir d'une exploitation durable des ressources naturelles, grâce à une gestion décentralisée et rationnelle qui doit aboutir à une amélioration de la productivité des sols. Ce projet en phase d'exécution s'appuie sur l'adoption d'un package technologique approprié en matière de gestion et d'exploitation des ressources naturelles. Le PNAE encourage une intégration agriculture et élevage.
b) Eaux intérieures	X		La régularisation du régime des grands fleuves soudano-sahéliens constitue un des volets du Programme d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources naturelles des Bassins du Niger et de la haute Gambie (AGIR Niokolo Koba). Parmi les objectifs spécifiques nous avons la valorisation durable des produits de la biodiversité et des produits secondaires forestiers au profit des populations, et notamment des femmes à travers des groupements d'intérêt économique.
c) Marine et côtière	X		Le repeuplement de la Mangrove ainsi que l'exploitation rationnelle des produits halieutiques sont entrepris par les ONG WAAME en collaboration avec d'autres structures comme UICN. La sensibilisation, la formation et l'encadrement des femmes exploitantes sur les techniques de récolte constituent un des principaux volets de ces Projets.
d) Terres arides et sub-humides	X		
e) Forêts	X		Les aménagements forestiers, participatifs et intégrés sont initiés par le Programme de Gestion Durable et participative des Energies traditionnelles et de substitution (PROGEDE). Ce dernier vise, en relation avec les populations riveraines des massifs forestiers, l'aménagement de 300.000 ha pour une production de bois énergie. Les plans d'aménagement des zones ciblées sont déjà élaborés. La promotion des énergies de substitution
f) Montagnes			

III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?

a) Non	
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique	X
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels	X

Veuillez préciser ci-dessous.

L'objectif mondial est incorporé dans la Stratégie et le Plan National d'Actions pour la Conservation de la diversité biologique et le Plan National d'Action pour l'Environnement..
Il est aussi pris en compte dans le Programme d'Actions National de Lutte Contre la Désertification.

IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.

V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif

VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement XVII .

Objectif 8.2	Préserver les ressources biologiques indispensables à la subsistance, la sécurité alimentaire et la santé, notamment au profit des pauvres		
I) I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			X
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
La sécurité alimentaire est un des programmes nationaux du Document de Stratégie de réduction de la Pauvreté pour un Développement Humain Durable. Le Sénégal a élaboré sa stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture			
b) Eaux intérieures			
c) Marine et côtière			
d) Terres arides et sub-humides			
e) Forêts			

f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique	X		
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
PNAE, SNBD, DSRP, Politique sectoriel Agricole, politique Sectoriel de l'élevage			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.			

Encadrement XVIII.

But 9	Préserver la diversité socioculturelle des communautés autochtones et locales.		
Objectif 9.1	Protéger les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles		
I) I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis	X		
Veuillez préciser ci-dessous			
<p>Dans le cadre de la promotion de l'écotourisme qui jusque là occupait une faible part dans le secteur du tourisme, le ministère du tourisme et celui de l'environnement et de la protection de la nature collaborent à travers le «Programme d'impulsion du développement de l'écotourisme dans les aires protégées et leur périphérie au Sénégal ».</p> <p>Ce programme intègre dans ses objectifs une dimension importante de vulgarisation des connaissances et pratiques traditionnelles en rapport avec la problématique du modèle de gestion</p>			

durable et intégrée des ressources naturelles initié dans la périphérie des aires protégées. La nécessité de prendre en compte les savoirs locaux endogènes dans la conservation de la biodiversité est fortement recommandée dans les options prioritaires de la Stratégie et le Plan National d'Action pour la conservation de la biodiversité.

II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.

Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture			
b) Eaux intérieures			
c) Marine et côtière			
d) Terres arides et sub-humides			
e) Forêts			
f) Montagnes			

III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?

a) Non

b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique

c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels

Veuillez préciser ci-dessous.

IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.

V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif

VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement XIX.

Objectif 9.2	Protéger les droits des communautés autochtones et locales à leurs connaissances, innovations et pratiques traditionnelles, y compris leur droit au partage des avantages		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			X
Veuillez préciser ci-dessous			
Le partage équitable des rôles, responsabilités et bénéfices dans la gestion de la biodiversité est l'un des quatre objectifs que se fixe la Stratégie et le Plan National d'Action pour la Conservation de la Biodiversité du Sénégal.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture			
b) Eaux intérieures			
c) Marine et côtière			
d) Terres arides et sub-humides			
e) Forêts			
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			X
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
SNDB, PNAE			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement XX.

But 10	Veiller au partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques.		
Objectif 10.1	Tous les transferts de ressources génétiques sont faits conformément à la Convention sur la diversité biologique, au Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et à d'autres instruments pertinents		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			X
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
La mise en place d'une réglementation conformément à la convention est en cours d'élaboration.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture			
b) Eaux intérieures			
c) Marine et côtière			
d) Terres arides et sub-humides			
e) Forêts			
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			

IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement XXI.

Objectif 10.2	Avantages issus de l'utilisation commerciale ou de toute autre utilisation de ressources génétiques partagées avec les pays fournissant lesdites ressources		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture			
b) Eaux intérieures			
c) Marine et côtière			
d) Terres arides et sub-humides			
e) Forêts			
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			

a) Non	
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels	
Veuillez préciser ci-dessous.	
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.	
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif	
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.	

Encadrement XXII .

But 11	Les Parties ont amélioré leurs capacités financières, humaines, scientifiques, techniques et technologiques pour mettre en œuvre la Convention.		
Objectif 11.1	Des ressources financières nouvelles et supplémentaires sont transférées aux Parties qui sont des pays en développement pour leur permettre de s'acquitter effectivement de leurs obligations au titre de la Convention, conformément à l'article 20		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			X
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
Les ressources financières proviennent des coopérations bilatérales et multilatérales et du budget national sous forme de dons et affectation de budget par objectif.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture			
b) Eaux intérieures			
c) Marine et côtière			

d) Terres arides et sub-humides			
e) Forêts			
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.			

Encadrement XXIII.

Objectif 11.2	La technologie est transférée vers les Parties qui sont des pays en développement pour leur permettre de s'acquitter effectivement de leurs obligations au titre de la Convention, conformément au paragraphe 4 de son article 20
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?	
a) Non	
b) Oui, le même que l'objectif mondial	X
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis	
Veuillez préciser ci-dessous	
Dans le cadre du renforcement des capacités des agents en charge de la gestion de l'environnement, les gouvernements des républiques de Chine, Japon, Belgique, la France, les Pays bas, mettent à la disposition des agents des bourses de formation dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.	

Par ailleurs Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et la FAO (Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture) participent aussi au renforcement des capacités par octroi de bourses de formation.

II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.

Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture			
b) Eaux intérieures			
c) Marine et côtière			
d) Terres arides et sub-humides			
e) Forêts			
f) Montagnes			

III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?

a) Non	
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels	

Veuillez préciser ci-dessous.

IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.

V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif

VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Stratégie mondiale pour la conservation des plantes

Dans la décision VI/9, annexe, la Conférence des Parties a adopté la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes. Les Parties et les gouvernements sont invités à définir leurs propres objectifs à l'aide de ce cadre souple. La Conférence des Parties a décidé de considérer la Stratégie comme une approche pilote pour l'utilisation d'objectifs pragmatiques au titre de la Convention. Dans la décision VII/10, la Conférence des Parties a décidé d'intégrer les objectifs de la Stratégie dans le cadre établi pour la présentation des troisièmes rapports nationaux. Veuillez fournir des informations pertinentes en répondant aux questions et requêtes formulées dans les tableaux suivants.

Encadrement XXIV.

Objectif 1. Etablissement d'une liste provisoire, largement accessible, des espèces végétales connues, à titre d'étape vers l'établissement d'un répertoire complet de la flore mondiale.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	X
b) Non	
Veuillez préciser	
Etablissement d'une Monographie nationale sur la Biodiversité. Dans le Plan d'Action Forestier du Sénégal et la Stratégie Nationale sur la biodiversité sont dégagés des objectifs généraux portant sur la connaissance et l'inventaire du potentiel floristique existant.	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	X
b) Non	
Veuillez préciser	
Stratégie Nationale sur la biodiversité, Plan d'Action Forestier du Sénégal, Plan national d'actions environnemental, PGIES.	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
3089 espèces végétales connues et recensées sur une estimation de 3150 dans la Monographie Nationale	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
Mesures institutionnelles : renforcement des capacités, régionalisation et transfert de compétences de gestion des ressources naturelles, décentralisation de la planification forestière.	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
Insuffisance de moyens techniques pour le recensement des espèces végétales inférieures, défaut de coordination entre structures et institutions partenaires dans la collecte de l'information	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXV.

Objectif 2. Evaluation préliminaire de l'état de la conservation de toutes les espèces végétales connues, aux niveaux mondial, régional et national.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	X
b) Non	
Veuillez préciser	
Première partie du document de la SNBD : Etat de la Biodiversité ; Annuaire sur l'environnement et les ressources naturelles du Sénégal, Monographie nationale sur la biodiversité, thèmes de recherche élaborés par l'ISE.	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	X
b) Non	
Veuillez préciser	
SNBD, PNAE, Monographie Nationale sur La Biodiversité.	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
Programme en cours dans quatre écosystèmes représentatifs: PGIES	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
Renforcement des capacités, développement d'un partenariat dynamique entre acteurs	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
Moyens faibles, coordination et de concertation insuffisantes.	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXVI.

Objectif 3. Développement de modèles et de protocoles pour la conservation des plantes et leur utilisation durable, fondés sur les résultats des recherches et les expériences acquises.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	

II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	
Veuillez préciser	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXVII.

Objectif 4. Conservation effective d'au moins 10% de chacune des zones écologiques de la planète.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	X
b) Non	
Veuillez préciser	
Un objectif national de 12% a été défini conformément aux recommandations de Rio.	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	X
b) Non	
Veuillez préciser	
Lettre de Politique Sectorielle du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature, SNBD, PNAE, Plan national d'actions pour la conservation de la Biodiversité	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
Création de nouvelles Réserves Naturelles Communautaires et d'Aires Marines Protégées (05 AMP créées).	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
Régionalisation et transfert de compétences de gestion des ressources naturelles aux collectivités locales, concertation entre acteurs, programmes et projets en cours (PGIES, GIRMAC)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
Mise en place progressive d'Aires Marines Protégées et de Réserves Naturelles Communautaires et d'Espaces naturelles Communautaires	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXVIII.

Objectif 5. Protection de 50% des régions les plus importantes du point de vue de la diversité végétale.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXIX.

Objectif 6. Gestion de 30% au moins des terres productives dans le respect de la conservation de la diversité végétale.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	
Veuillez préciser	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXX.

Objectif 7. Conservation in situ de 60% des espèces végétales menacées dans le monde.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	
Veuillez préciser	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXXI.

Objectif 8. Placement de 60% des espèces végétales menacées dans des collections ex situ accessibles, de préférence dans leur pays d'origine, et inclusion de 10% d'entre elles dans des programmes de régénération et de restauration.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X

Veuillez préciser	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	
Veuillez préciser	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXXII.

Objectif 9. Conservation de 70% de la diversité génétique des plantes cultivées et d'autres espèces végétales d'une grande valeur sur le plan socio-économique et préservation des connaissances autochtones et locales connexes.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	

Veuillez préciser	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXXIII.

Objectif 10. Mise en place de plans de gestion d'au moins 100 principales espèces exotiques qui menacent les plantes ou les communautés végétales et les habitats et les écosystèmes qui leur sont associés.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	x
Veuillez préciser	
Le nombre d'espèces exotiques envahissantes connues n'excède pas 10.	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	
Veuillez préciser	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	

V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente

Encadrement XXXIV.

Objectif 11. Aucune espèce de flore sauvage ne sera menacée du fait du commerce international.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	x
b) Non	
Veuillez préciser	
Toutes les espèces de flore menacées sont suivies et intégralement protégées. Le Senegal a adhere a la CITES.	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	x
b) Non	
Veuillez préciser	
PNAE, SNDB,	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente

Encadrement XXXV.

Objectif 12. 30% des produits d'origine végétale proviendront de sources gérées de façon durable.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	
Veuillez préciser	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXXVI .

Objectif 13. L'appauvrissement des ressources végétales et des connaissances, innovations et pratiques autochtones et locales connexes, qui sous-tendent la viabilité des moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la santé sera enrayé.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	x
b) Non	
Veuillez préciser	
Les connaissances locales sont prises en compte dans la SNDB. Cet objectif est aussi pris en compte dans le Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté . Promotion de la médecine traditionnelle.	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	x
b) Non	
Veuillez préciser	
SNDB	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
Préservation des bois sacrés. Projet de lutte contre la pauvreté	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXXVII.

Objectif 14. L'importance de la diversité végétale et la nécessité de la conserver seront pris en compte dans les programmes de communication, d'enseignement et de sensibilisation.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	x
b) Non	
Veuillez préciser	
4 ^{ème} objectif de la SNBD : L'information et la sensibilisation de tous les acteurs sur l'importance de la biodiversité et la nécessité de sa conservation. Dans le cadre du PFIE (Programme de Formation Information en Environnement) volet 2 une Stratégie d'Education Environnementale a été mise en place. Objectif pris en compte par la Cellule d'Education et Formation Environnementales du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (cellule qui est chargée de poursuivre et de vulgariser les acquis du PFIE).	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	X
b) Non	
Veuillez préciser	
SNBD, PNAE, Stratégie Nationale pour l'éducation Environnementale, le Programme Formation et Information en Environnement.	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXXVIII .

Objectif 15. Augmentation du nombre de personnes formées travaillant avec des moyens appropriés à la conservation des plantes, en fonction des besoins nationaux, afin d'atteindre les objectifs de la présente stratégie.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	x
b) Non	
Veuillez préciser	
Recrutement d'agents au niveau de la Direction des Eaux et Forêts et de la Direction des Parcs Nationaux avec le budget de l'Etat. Objectifs de renforcement de capacités à travers la SNBD et le PAFS ainsi que la lettre de politique sectorielle.	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	x
b) Non	
Veuillez préciser	
SNBD, PNAE, PAFS	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
Programme de recrutement en cours (2004, 2005 et 2006)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXXIX.

Objectif 16. Création de réseaux pour la conservation des plantes, aux niveaux national, régional et international, ou renforcement de ceux qui existent.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	x
b) Non	
Veuillez préciser	

- Au niveau national : Le Parc National du delta du Saloum et le Parc national du Niokolo Koba font partie du réseau MAB (man and biosphère) de l'UNESCO
- Au niveau sous-régional : Création de 3 réserves transfrontalières entre le Sénégal et la Mauritanie (Delta du Fleuve Sénégal) ; entre le Sénégal et la République de Guinée (Complexe Ecologique du Niokolo-Badiar) et le Niomy-Delta entre le Senegalet la Gambie.
- Objectifs d'augmentation du taux de classement à 12 % pour les Parcs et Réserves (contre 8 % anciennement)
- Promotion de la conservation ex situ et des méthodes traditionnelles de conservation

II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?

a) Oui

x

b) Non

Veuillez préciser

SNBD, Lettre de Politique Sectorielle du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, Plan national d'actions de lutte contre la désertification, Plan national d'actions pour la conservation de la Biodiversité

III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)

Les études sont en cours pour la création des réserves transfrontalières entre les parties contractantes

IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)

V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)

VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente

Encadrement XL.

Veillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cette stratégie, en insistant en particulier sur:

- a) les résultats et les impacts des actions entreprises ;
- b) la contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- c) la contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ;
- d) les progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique;
- e) la contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en oeuvre.

Approche par écosystème

L'approche par écosystème est une stratégie de gestion intégrée des terres, des eaux et des ressources vivantes, qui favorise la conservation et l'utilisation durable d'une manière équitable. Ainsi, l'application d'une telle approche aidera à assurer l'équilibre entre les trois objectifs de la Convention. A sa deuxième réunion, la Conférence des Parties a affirmé que l'approche par écosystème était le principal cadre d'action au titre de la Convention (décision 11/8). A sa cinquième réunion, la Conférence des Parties a approuvé la description de l'approche par écosystème et les directives opérationnelles et recommandé l'application des principes et d'autres directives concernant l'approche par écosystème. A sa septième réunion, la Conférence des Parties a reconnu qu'il importait à l'heure actuelle de faciliter la mise en œuvre de l'approche par écosystème. Veuillez fournir des informations pertinentes en répondant aux questions ci-dessous.

3. **?**¹ Votre pays applique-t-il l'approche par écosystème en tenant compte des principes et directives énoncés dans l'annexe à la décision V/6? (décision V/6)

a) Non	
b) Non, mais son application est en cours d'examen	
c) Oui, certains aspects sont appliqués	x
d) Oui, elle est largement appliquée	

4. **?** Votre pays met-il au point des applications pratiques de l'approche par écosystème pour les besoins des politiques et législations nationales, ainsi que pour des activités d'application appropriées, avec une adaptation aux conditions locales, nationales et régionales? (décision V/6)

a) Non	
b) Non, mais cette mise au point est en cours d'examen	
c) Oui, des applications pratiques de certains principes de l'approche par écosystème ont été mises au point	x
d) Oui, des applications pratiques de la plupart des principes de l'approche par écosystème ont été mises au point	

¹ Veuillez noter que toutes les questions identifiées par le signe **?** ont été posées précédemment dans le deuxième rapport national ou l'un des rapports thématiques.

5. Votre pays renforce-t-il les capacités pour l'application de l'approche par écosystème, et fournit-il un appui technique et financier à cette fin? (décision V/6)	
a) Non	
b) Oui, au niveau national	x
c) Oui, y compris un appui à d'autres Parties	

6. ? Votre pays a-t-il promu la coopération régionale pour l'application transfrontière de l'approche par écosystème ? (décision V/6)	
a) Non	
b) Oui, une coopération informelle (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui, une coopération officielle (veuillez préciser ci-dessous)	x
Détails sur la coopération régionale pour l'application transfrontière de l'approche par écosystème.	
Trois réserves transfrontalières sont en cours de création entre le Sénégal et la Mauritanie (Delta du Fleuve Sénégal) et entre le Sénégal et la République de Guinée (Complexe Ecologique du Niokolo-Badiar)	

7. Votre pays facilite-t-il l'échange de données d'expérience, le renforcement des capacités, le transfert de technologie et la sensibilisation pour aider la mise en œuvre de l'approche par écosystème? (décisions VI/12 et VII/11)	
a) Non	
b) Non, mais quelques programmes sont en cours d'élaboration	
c) Oui, quelques programmes ont été mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, des programmes exhaustifs ont été mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
Détails sur la facilitation de l'échange de données d'expériences, du renforcement des capacités, du transfert de technologie et de la sensibilisation pour aider la mise en œuvre de l'approche par écosystème.	
Les populations autochtones (les pêcheurs traditionnels) sont associées au processus de mise en place des aires marines protégées.	
Des agents de divers profils ont été récemment recrutés par le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature pour compléter le dispositif en place .	

8. Votre pays crée-t-il des conditions favorables à la mise en œuvre de l'approche par écosystème, notamment par ;'établissement de cadres institutionnels adéquats ? (décision VII/11)	
a) No	
b) No, but relevant policies and programmes are under development	
c) OuiYes, quelques politiques et programmes sont mis en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Yes, comprehensive policies and programmes are in place (please	

provide details below)	
Détails sur la création de conditions favorables à la mise en œuvre de l'approche par écosystème.	
Le Sénégal a mis en place un programme de renforcement des capacités nationales pour l'élaboration de politiques et programmes de développement durable au Sénégal. Ce programme est rattaché à la Direction de l'Environnement et des Etablissements classés	
L'approche par écosystème est prise en compte dans la Lettre de politique sectorielle de l'Environnement et dans le document de Stratégie Nationale de la Biodiversité	
Dans le cadre de l'application pratique de cette approche, la Direction des Parcs Nationaux s'est dotée d'une nouvelle division chargée des zones humides et des aires marines protégées	

C. ARTICLES DE LA CONVENTION

Article 5 – Coopération

9. ? Votre pays a-t-il mis en place une coopération active avec d'autres Parties en ce qui concerne les zones situées au-delà de la juridiction de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) Non	
b) Oui, coopération bilatérale (veuillez préciser ci-dessous)	X (création de Réserve de Biosphère Transfrontalière)
c) Oui, programmes internationaux (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, accords internationaux ou régionaux (veuillez préciser ci-dessous)	X (conventions)
e) Oui, autres formes de coopération (veuillez donner préciser ci-dessous)	
Détails sur la coopération avec les autres Parties en ce qui concerne les zones situées au-delà de la juridiction de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique.	
<ul style="list-style-type: none"> - Le Sénégal est en coopération avec la Mauritanie pour la mise en place du Projet Conservation de la Biodiversité Sénégal/Mauritanie et d'une réserve transfrontalière <p>Mise en place avec la République de Guinée du Complexe Ecologique du Niokolo -Badiar</p> <p>Mise en place de la réserve transfrontalière entre le Sénégal et la Gambie.</p>	

10. Votre pays collabore-t-il avec d'autres Parties pour mettre en place des mécanismes et réseaux régionaux, sous-régionaux et bio-régionaux pour appuyer la mise en œuvre de la Convention ? (décision VI/27 A)	
a) Non	
b) Non, mais des consultations sont en cours	
c) Oui, un certain nombre de mécanismes et de réseaux ont été mis en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, les mécanismes existants ont été renforcés (veuillez préciser ci-dessous)	
Détails sur la mise en place de mécanismes et réseaux régionaux, sous-régionaux et bio-régionaux pour appuyer la mise en œuvre de la Convention.	

11. Votre pays a-t-il pris des mesures pour harmoniser, sur le plan national, les politiques et programmes dans le but d'optimiser la cohérence, les synergies et l'efficacité dans la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement et les initiatives régionales pertinentes ? (décision VI/20)

a) Non	
b) Non, mais les mesures sont sous considération	
c) oui, quelques mesures sont en cours (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) oui, des mesures complètes sont en cours (veuillez préciser ci-dessus)	

Détails sur l'harmonisation des politiques et programmes au niveau national.

Un plan national d'actions pour l'environnement (PNAE) a été mis en place pour harmoniser les politiques et programmes au niveau national pour une meilleure synergie dans la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement. Le CONSERE (structure de coordination sur le plan environnemental) a su jouer dans le passé un rôle important dans le sens de l'harmonisation et de la coordination.

Encadrement XLI.

Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cette stratégie, en insistant en particulier sur:

- les résultats et les impacts des actions entreprises ;
- la contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- la contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ;
- les progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique;
- la contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Article 6 - Mesures générales pour la conservation et l'utilisation durable

12. Votre pays a-t-il mis en place des stratégies, des plans et des programmes efficaces pour fournir un cadre national aux fins de la mise en œuvre des trois objectifs de la Convention ? (But 3.1 du Plan stratégique)

a) Non	
b) Non, mais des stratégies, plans et programmes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, un certain nombre de stratégies, plans et programmes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, des stratégies, plans et programmes exhaustifs sont en place	

(veuillez préciser ci-dessous)	
Détails sur les stratégies, plans et programmes mis en place aux fins de la mise en œuvre des trois objectifs de la Convention.	
Le Sénégal a mis en place : une Stratégie Nationale sur la Diversité Biologique, un Plan National d'Actions pour l'Environnement, un Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification, une Stratégie Nationale Initiale sur la Convention pour les Changements Climatiques.	

13. ? Votre pays a-t-il établi des cibles mesurables dans le cadre de vos stratégies et plans d'action nationaux sur la diversité biologique ? (décisions II/7 et III/9)	
a) Non	
b) Non, cibles mesurables sont encore à la première étape de développement	
c) Non, mais cibles mesurables sont à une étape avancée de développement	x
d) Oui, cibles pertinentes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Oui, rapports sur la mise en oeuvre des cibles pertinentes disponibles (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les cibles établies dans le cadre de stratégies et plans d'action nationaux sur la diversité biologique.	

14. Votre pays a-t-il identifié les actions prioritaires dans ses stratégies et plans d'action nationaux sur la diversité biologique? (décision VI/27 A)	
a) Non	
b) Non, mais la révision est en cours	
c) Oui, actions prioritaires identifiées (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres commentaires sur les actions prioritaires identifiées dans ses stratégies et plans d'action nationaux.	
Le choix des actions prioritaires à mener dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie a été effectué sur la base de critères qui accordent la priorité par ordre :	
<ul style="list-style-type: none"> - aux écosystèmes qui possèdent la plus grande diversité d'espèces ; - aux écosystèmes qui englobent des espèces en voie de disparition, des espèces protégées par une convention internationale, des espèces menacées et des espèces rares ; - aux écosystèmes uniques ; - aux écosystèmes qui abritent des espèces endémiques ; - aux écosystèmes qui jouent des fonctions écologiques clés ; - aux écosystèmes qui abritent des espèces à haute valeur économique ; - aux écosystèmes qui abritent des animaux et plantes sauvages qui sont apparentés à des espèces domestiques ; - à la conservation des aires importantes pour les espèces migratrices ; - aux aires suffisamment grandes pour le maintien de populations viables pour la conservation des animaux et des plantes supérieures. 	

15. Votre pays a-t-il intégré la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ainsi que le partage des avantages aux plans sectoriels et intersectoriels, programmes et politiques pertinents? (décision VI/27 A)	
a) Non	
b) Oui, dans certains secteurs (veuillez préciser ci-dessous)	x
c) Oui, dans les secteurs importants (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, dans tous les secteurs (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur l'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique et du partage des avantages aux plans sectoriels et intersectoriels, programmes et politiques pertinents.	
<p>Le Sénégal a intégré la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et le partage des avantages dans différents plans et stratégies sectoriels. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du plan d'actions forestier du Sénégal (PAFS) ; • du plan d'actions de l'élevage ; • du plan d'actions environnemental de protection des eaux et de conservation du littoral ; • du plan national de gestion des ressources en eau ; • de la stratégie nationale de l'assainissement au Sénégal (SNAS) ; • du programme et de la stratégie nationale en matière de population ; • de la stratégie nationale pour une gestion durable de la faune ; • de la stratégie nationale d'intervention en matière de protection des ressources forestières ; • de la stratégie nationale de développement de la pêche continentale. 	

16. Votre pays intègre-t-il les espèces migratrices et leurs habitats dans ses stratégies et plans d'action nationaux (NBSAP)? (décision VI/20)	
a) Oui	x
b) Non	
I) Si OUI , veuillez décrire brièvement la mesure dans la quelle il intègre	
(a) La conservation, utilisation durable et/ou restauration des espèces migratrices	
(b) La conservation, utilisation durable et/ou restauration des habitats des espèces migratrices, y compris les aires protégées	x
(c) La minimisation ou l'élimination des barrières ou obstacles à la migration	
(d) La recherche et la surveillance des espèces migratrices	
(e) Les mouvements transfrontières	x
II) Si NON , veuillez indiquer brièvement ci-dessous	
(a) La mesure dans laquelle votre pays intègre les espèces migratrices au niveau national	

(b) La coopération avec d'autres Etats des aires de répartition depuis 2000	
---	--

Diversité biologique et changements climatiques

17. Votre pays a-t-il mis en œuvre des projets d'adaptation aux changements climatiques ainsi que des projets d'atténuation incorporant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique? (décision VII/15)	
a) Non	
b) Non, mais un certain nombre de projets et programmes sont en cours d'élaboration	
c) Oui, un certain nombre de projets ont été mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres observation sur les projets d'adaptation aux changements climatiques et les projets d'atténuation incorporant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique	
Le PGIES qui est en cours dans quatre écosystèmes représentatifs du Sénégal présente une importante composante relative à la séquestration du carbone.	

18. Votre pays a-t-il facilité la coordination afin que les projets d'adaptation et d'atténuation soient conformes aux engagements de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification? (décision VII/15)	
a) Non	
b) Non, mais des mécanismes pertinents sont en cours de développement	X
c) Oui, des mécanismes pertinents sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur la coordination visant à ce que les projets d'atténuation et d'adaptation soient conformes aux engagements de la CCNUCC et de la CNULCD	

Encadrement XLII.

<p>Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises ; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ; c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ; d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Article 7 - Identification et surveillance

19. ? Sur l'article 7(a): votre pays dispose-t-il d'un programme d'inventaire et/ou surveillance en vigueur aux niveaux génétique, des espèces et écosystèmes?	
a) Non	
b) Oui, seulement des programmes sélectifs/partiels au niveau génétique, des espèces et écosystèmes	x
c) Oui, des programmes complets au niveau des écosystèmes et des inventaires sélectifs/partiels au niveau génétique et/ou des espèces (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les programmes d'inventaires en vigueur aux niveaux génétique, des espèces et écosystèmes.	
<p>Au niveau des espèces, un programme d'inventaire concerne une gamme de groupes majeurs</p> <p>Au niveau génétique et écosystémique, les programmes d'inventaire sont à l'état d'ébauche</p>	

20. ? Sur l'article 7 (b) : quels éléments constitutifs de la diversité biologique identifiés conformément à l'annexe I de la Convention sont couverts par des programmes de surveillance systématique en vigueur?	
a) Au niveau des écosystèmes (veuillez fournir un pourcentage fondé sur la superficie couverte)	8% du territoire national
b) Au niveau des espèces (veuillez fournir le nombre d'espèces par groupe taxinomique et le pourcentage du nombre total d'espèces connu dans chaque groupe)	
c) Au niveau génétique (veuillez indiquer le nombre et l'axe des programmes de surveillance)	
Autres observations sur les programmes de surveillance en vigueur aux niveaux génétique, des espèces et des écosystèmes.	

21. ? Sur l'article 7 © : votre pays dispose-t-il de programmes de surveillance systématique des principales activités qui menacent la diversité biologique énumérées ci-dessous?	
a) Non	
b) Oui, les espèces exotiques envahissantes (veuillez préciser ci-dessous)	x
c) Oui, les changements climatiques (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, la pollution/eutrophication (veuillez préciser ci-dessous)	x
e) Oui, les changements de l'occupation des sols/la dégradation des terres (veuillez préciser ci-dessous)	x
f) Oui, la surexploitation et l'utilisation irrationnelle (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres observations sur les principales activités qui menacent la diversité biologique.	

22. ? Sur l'article 7 (d) : votre pays dispose-t-il d'un mécanisme propre à maintenir et organiser les données d'inventaires et de programmes de surveillance et coordonner la collecte et la gestion de l'information au niveau national?

a) Non	
b) Non, mais certains mécanismes sont à l'étude	
c) Oui, certains mécanismes sont en train d'être établis	x
d) Oui, certains mécanismes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Oui un système relativement complet est en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres information sur la coordination de la collecte et la gestion d'information.	

23. ? Votre pays utilise-t-il des indicateurs nationaux de diversité biologique? (décision III/10)

a) Non	
b) Non, mais l'identification des indicateurs potentiels est en cours (veuillez décrire)	x
c) Oui, quelques indicateurs identifiés et utilisés (veuillez décrire)	
d) Oui, un ensemble relativement complet d'indicateurs identifiés et utilisés (veuillez décrire et fournir, si possible, l'adresse du site Internet sur laquelle les données sont résumées et présentées)	
Autres observations sur les indicateurs identifiés.	
Une liste d'indicateurs a été sélectionnée mais elle n'est pas encore validée.	

Encadrement XLIII.

Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- résultats et impacts des actions entreprises ;
- contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ;
- progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique;
- contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

--

Décisions en matière de taxonomie

24. ? Votre pays a-t-il développé un plan pour mettre en œuvre les actions suggérées dans l'annexe à la décision IV/1? (décision IV/1)	
a) Non	X
b) Non, mais un plan en cours de développement	
c) Oui, un plan est en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, rapports sur l'application disponibles (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur le plan pour mettre en œuvre les actions suggérées dans l'annexe à la décision IV/1.	

25. ? Votre pays investit-il à long terme dans la mise en place de l'infrastructure appropriée pour les collections taxonomiques du pays? (décision IV/1)	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres informations sur l'investissement à long terme dans la mise en place de l'infrastructure appropriée pour les collections taxonomiques du pays.	
Certains investissements ont été mis en place et concernent particulièrement l'Université de Dakar, l'IFAN et l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA)	

26. ? Votre pays a-t-il mis sur pied des programmes de formation en matière de taxonomie, et œuvre-t-il à renforcer ses capacités de recherche en la matière? (décision IV/1)	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres informations sur les programmes de formation en matière de taxonomie et les efforts déployés pour renforcer les capacités de recherche taxonomique.	
UCAD, ISE.	

27. ? Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer la stabilité financière et administrative des institutions responsables des inventaires de la diversité biologique et des activités taxonomiques? (décision IV/1)	
a) Non	
b) Non, mais des mesures sont sous considération	
c) Oui, pour certaines institutions	X
d) Oui, pour toutes institutions principales	

28.*² Votre pays collabore-t-il avec les initiatives nationales, régionales, sous-régionales et mondiales en cours, ainsi que les partenariats et les institutions en place afin de mettre en œuvre le programme de travail, y compris l'évaluation des besoins régionaux en matière de taxonomie et l'identification des priorités au niveau régional? (décision VI/8)	
a) Non	
b) Non, mais des programmes de collaboration sont en cours de développement	
c) Oui, des programmes de collaboration sont en cours d'application (veuillez donner des précisions sur les programmes de collaboration, y compris les résultats des évaluations des besoins régionaux)	
d) Oui, des programmes de collaboration complets sont en cours d'application (veuillez donner des précisions sur les programmes de collaboration, y compris les résultats des évaluations des besoins régionaux et de l'identification des priorités au niveau régional)	
Autres informations sur la collaboration que votre pays a mise en place pour appliquer le programme de travail pour le l'Initiative taxonomique mondiale, y compris l'évaluation des besoins régionaux et l'identification des priorités au niveau régional.	

29.* Votre pays a-t-il fait une évaluation des besoins et capacités en matière de taxonomie au niveau national pour l'application de la Convention? (annexe à la décision VI/8)	
a) Non	
b) Oui, évaluation de base faite (veuillez donner ci-dessous une liste des besoins et capacités identifiés)	
c) Oui, évaluation complète faite (veuillez donner ci-dessous une liste des besoins et capacités identifiés)	
Autres commentaires sur l'évaluation nationale des besoins et capacités en matière de taxonomie.	

² Les questions identifiées par le signe * dans la présente section sont semblables aux questions contenues dans le format de rapport sur la mise en œuvre du programme de travail sur l'Initiative taxonomique mondiale. Les pays qui ont présenté un tel rapport ne sont pas obligés de répondre à ces questions, à moins qu'ils souhaitent fournir des informations actualisées.

30.* Votre pays travaille-t-il, en collaboration avec d'autres Parties, à renforcer les capacités régionales ou mondiales pour supporter l'accès à, et à la génération des informations taxonomiques? (annexe à la décision VI/8)

a) Non

b) Oui, des programmes pertinents en cours de développement

c) Oui, certaines activités entreprises dans ce domaine (veuillez préciser ci-dessous)

d) Oui, beaucoup d'activités entreprises dans ce domaine (veuillez préciser ci-dessous)

Autres commentaires sur le renforcement des capacités régionales ou mondiales pour supporter l'accès à, et à la génération des informations taxonomiques global en collaboration avec d'autres Parties.

31.* Votre pays a-t-il développé un support en matière de taxonomie pour la mise en oeuvre du programme de travail de la Convention, conformément à la décision VI/8? (annexe à la décision VI/8)

a) Non

b) Oui, pour la diversité biologique des forêts

c) Oui, pour la diversité biologique marine et côtière

d) Oui, pour la diversité biologique des terres arides et sub-humides

e) Oui, pour la diversité biologique des eaux intérieures

f) Oui, pour la diversité biologique des montagnes

g) Oui, pour les aires protégées (veuillez préciser ci-dessous)

h) Oui, pour la diversité biologique agricole (veuillez préciser ci-dessous)

i) Oui, pour la diversité biologique insulaire (veuillez préciser ci-dessous)

Autres observations sur le développement d'un support en matière taxonomique pour la mise en oeuvre du programme de travail de la Convention.

32.* Votre pays a-t-il développé un support en matière de taxonomie pour la mise en oeuvre des questions intersectorielles de la Convention, conformément à la décision VI/8?	
a) Non	
b) Oui, pour l'accès et le partage des avantages (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui, pour l'Article 8(j) (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, pour l'approche par écosystème (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Oui, pour évaluation, surveillance et indicateurs de l'impact (veuillez préciser ci-dessous)	
f) Oui, pour les aires protégées (veuillez préciser ci-dessous)	
g) Oui, pour les autres questions (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur le développement du support pour l'application des questions intersectorielles de la Convention.	

Article 8 - Conservation *in-situ* [paragraphe (a) à (e), (h) à (j) exclus]

33. ? Sur l'article 8(i): Votre pays a-t-il fait des efforts pour offrir les conditions nécessaires afin d'assurer la compatibilité entre les utilisations actuelles et la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses éléments constitutifs?	
a) Non	
b) Non, mais des mesures potentielles sont en train d'être identifiées	
c) Oui, certaines mesures entreprises (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, mesures complètes entreprises (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les mesures prises pour offrir les conditions nécessaires afin d'assurer la compatibilité entre les utilisations actuelles et la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses éléments constitutifs.	
Le Sénégal dispose d'un réseau notoire d'aires protégées composé de : 6 parcs nationaux, 6 réserves naturelles, 5 aires marines protégées et 213 forêts classées.	

34. ? Sur l'article 8(k): Votre pays a-t-il formulé ou maintenu en vigueur les législations et/ou d'autres dispositions réglementaires pour protéger les espèces et populations menacées?	
a) Non	
b) Non, mais la législation est en cours de développement	
c) Oui, la législation et d'autres mesures sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres informations sur la législation et/ou réglementations pour la protection des espèces et populations menacées.	
<p>Le Sénégal a mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un code forestier - un code de la chasse et de la protection de la faune - un code de l'environnement - un code de la pêche maritime et continentale <p>Certains de ces textes sont en cours de révision.</p>	

35. ? Sur l'article 8(l): Votre pays réglemente ou gère-t-il les processus pertinents ainsi que les catégories d'activités déterminés à l'Article 7 pouvant entraîner des effets adverses importants sur la diversité biologique?	
a) Non	
b) Non, mais des processus et catégories pertinents sont sous considération	
c) Oui, mais à un point limité (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, à un point avancé (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur la réglementation ou gestion des processus et catégories d'activités pertinentes déterminées à l'article 7 pouvant entraîner des effets néfaste importants sur la diversité biologique.	
<p>Ces aspects sont pris en compte dans les textes cités ci-dessus (34)</p> <p>Le projet de loi sur la biosécurité</p>	

Encadrement XLIV.

<p>Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises ; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ; c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ; d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Programme de travail sur les aires protégées (article 8 (a) à (e))

36. Votre pays a-t-il établi, à l'échelle nationale, des objectifs et indicateurs adaptés, mesurables et assortis de délais précis pour les aires protégées (décision VII/28)	
a) Non (veuillez préciser ci-dessous)	
b) Non, mais des travaux pertinents sont en cours	x
c) Oui, certains objectifs et indicateurs ont été établis (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des objectifs et indicateurs exhaustifs ont été établis (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les objectifs et indicateurs pour les aires protégées.	

37. Votre pays a-t-il pris des mesures pour établir ou élargir des aires protégées dans les grandes zones naturelles, intactes ou relativement peu morcelées ou irremplaçables, dans les zones hautement menacées, ainsi que dans les aires abritant des espèces gravement menacées? (décision VII/28)	
a) Non	
b) Non, mais des programmes pertinents sont en cours de développement	
c) Oui, des mesures limitées ont été prises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des mesures significatives ont été prises (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres observations sur les mesures prises pour établir ou élargir des aires protégées.	
Création de réserves naturelles communautaires, et des aires marines protégées Etudes pour l'agrandissement de certains parcs et réserves en cours (réserve de Bandia) Création de la réserve de Fathala	

38. Votre pays a-t-il pris des mesures propres à corriger la sous-représentation des écosystèmes marins et des écosystèmes des eaux intérieures dans les systèmes nationaux et régionaux d'aires protégées? (décision VII/28)	
a) Non	
b) Non applicable	
c) Non, mais des mesures pertinentes sont à l'étude	
d) Oui, des mesures limitées ont été prises (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Oui, des mesures significatives ont été prises (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres observations sur les mesures prises propres à corriger la sous-représentation des écosystèmes marins et des écosystèmes des eaux intérieures dans les systèmes nationaux et régionaux d'aires protégées.	
5 (cinq) aires marines protégées ont été créées par décret	

39. Votre pays a-t-il identifié et mis en œuvre des mesures pratiques destinées à améliorer l'intégration des aires protégées dans les paysages terrestres et marins plus vastes, y compris des politiques, des dispositions juridiques, des cadres de planification et d'autres mesures? (décision VII/28)	
a) Non	
b) Non, mais des mesures pratiques sont en cours de développement	
c) Oui, certaines mesures ont été identifiées et mise en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, un grand nombre de mesures a été identifié et mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les mesures pratiques destinées à améliorer l'intégration des aires protégées dans les paysages terrestres et marins plus vastes, y compris des politiques, des dispositions juridiques, des cadres de planification et d'autres mesures.	
Les zones périphériques des aires protégées sont intégrées dans des programmes de planification socio-économiques en rapport avec les populations autochtones en vue d'une meilleure gestion des aires protégées.	

40. Votre pays appliqué-t-il des lignes directrices pour les études d'impact sur l'environnement à tout plan ou projet d'évaluation des effets sur les aires protégées? (décision VII/28)	
a) Non	
b) No, mais des lignes directrices sont en cours d'élaboration	
c) Oui, des lignes directrices sont appliquées à certains projets ou plans (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des lignes directrices sont appliquées à tous les projets ou plans pertinents (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres observations sur l'application de lignes directrices pour les études d'impact sur l'environnement à des projets ou plans d'évaluation des effets sur les aires protégées.	
Des lignes directrices ont été définies par le code de l'environnement du Sénégal et appliquées à toutes les études d'impacts sur l'environnement.	

41. Votre pays a-t-il identifié des lacunes législatives et institutionnelles faisant obstacle à la création et gestion efficaces des aires protégées? (décision VII/28)	
a) Non	
b) Non, mais des travaux pertinents sont en cours	
c) Oui, certaines lacunes et obstacles ont été identifiés (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, un grand nombre de lacunes et obstacles ont été identifiés (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur l'identification de lacunes législatives et institutionnelles faisant obstacle à la création et gestion efficaces des aires protégées.	
Ces lacunes sont relatives : <ul style="list-style-type: none"> - aux problèmes posés par l'application effective de la loi sur le domaine national. En effet, des conflits fonciers peuvent se poser, les populations considérant les aires à protéger comme leur propriété de par le droit coutumier 	

- à l'insuffisance de la prise en compte de la protection de la biodiversité dans la réglementation des activités de développement qui l'affectent
- à l'absence de réglementation concernant les responsabilités en cas de dommages causés aux populations par les fauves et les espèces protégées.
- à la persistance de la pauvreté au niveau de la périphérie des aires protégées
- à la prise en compte insuffisante des populations riveraines dans la répartition des bénéfices tirés de la conservation
- à l'insuffisance de coordination entre services concernés par la conservation des ressources biologiques.
- a l'insuffisance des capacités organisationnelles des populations riveraines des aires protégées

42. Votre pays a-t-il entrepris des évaluations nationales des capacités relatives aux aires protégées et élaboré des programmes de renforcement des capacités? (décision VII/28)

a) Non	
b) Non, mais des évaluations sont en cours de développement	
c) Oui, une évaluation de base entreprise et des programmes élaborés (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, une évaluation exhaustive a été entreprise et des programmes complets élaborés (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les évaluations nationales des capacités relatives aux aires protégées, et l'élaboration de programmes de renforcement des capacités	
Des évaluations annuelles sont effectuées au niveau de chaque aire protégée	

43. Votre pays met-il en œuvre des plans financiers durables au niveau national qui soutiennent les systèmes nationaux d'aires protégées? (décision VII/28)

a) Non	
b) Non, mais des plans financiers sont en cours d'élaboration	
c) Oui, un plan pertinent est en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, un plan pertinent a été mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur la mise en oeuvre de plans financiers durables au niveau des pays qui soutiennent les systèmes nationaux d'aires protégées.	
En plus du budget de l'Etat, un Cadre de dépenses sectorielles à moyen terme est en cours d'exécution (en partenariat avec le Royaume des Pays-Bas).	

44. Votre pays applique-t-il des méthodes, des normes, des critères et des indicateurs pour évaluer l'efficacité de la gestion des aires protégées et de la gouvernance? (décision VII/28)

a) Non	
b) Non, mais des méthodes, normes, critères et indicateurs sont en cours d'élaboration	
c) Oui, des méthodes, normes, critères et indicateurs élaborés sont appliqués (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, des méthodes, normes, critères et indicateurs nationaux élaborés sont appliqués et des méthodes, normes, critères et indicateurs internationaux élaborés sont appliqués (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les méthodes, normes, critères et indicateurs pour évaluer l'efficacité de la gestion des aires protégées et de la gouvernance.

Les critères de performance pour améliorer la gestion des aires protégées ont été définis dans le CDSMT.

Encadrement XLV.

Veillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises ;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Article 8(h) – Espèces exotiques

45. Votre pays a-t-il identifié les espèces exotiques introduites dans son territoire et établi un système pour détecter l'introduction de ces espèces exotiques?

a) Non	
b) Oui, certaines espèces exotiques identifiées, mais aucun système de détection établi	
c) Oui, certaines espèces exotiques identifiées et système de détection établi	X
d) Oui, les plus importantes espèces exotiques menaçantes ont été identifiées et un système de détection est en place	

46. **?** Votre pays a-t-il évalué les risques que l'introduction de ces espèces exotiques présente pour les écosystèmes, les habitats ou les espèces?

a) Non	
b) Oui, mais seulement pour certaines espèces menaçantes (veuillez préciser ci-dessous)	X
c) Oui, pour la plupart des espèces exotiques (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres commentaires sur l'évaluation des risques que l'introduction de ces espèces exotiques présente pour les écosystèmes, les habitats ou les espèces.

Les risques liés à l'introduction de *Salvinia molesta* ont été évalués et des plans de gestion mis en place.

47. **?** Votre pays a-t-il pris des mesures pour empêcher d'introduire, contrôler ou éradiquer les espèces exotiques qui menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces?

a) Non	
--------	--

b) Non, mais des mesures potentielles sont sous considération	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, mesures compréhensives (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les mesures prises pour empêcher d'introduire, contrôler ou éradiquer les espèces exotiques qui menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces.	
L'introduction de toute espèce animale et/ou végétale est soumise à autorisation.	
Des mesures ont été prises pour contrôler et éradiquer certaines espèces exotiques comme <i>Salvinia molesta</i> qui menace l'écosystème du bas Delta du fleuve Sénégal	

48. ? Dans le cadre du problème des espèces exotiques envahissantes, votre pays a-t-il développé ou s'est-t-il impliqué dans les mécanismes de coopération internationale, y compris l'échange de meilleures pratiques? (décision V/8)	
a) Non	
b) Oui, coopération bilatérale	X
c) Oui, coopération régionale et/ou sous-régionale	X
d) Oui, coopération multilatérale	X

49. ? Dans le cadre de son travail sur les espèces exotiques envahissantes, votre pays utilise-t-il de façon adéquate l'approche fondée sur les écosystèmes et l'approche de précaution biogéographique? (décision V/8)	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres commentaires sur l'utilisation de l'approche fondée sur les écosystèmes et l'approche de précaution biogéographique dans le cadre du travail sur les espèces exotiques envahissantes.	
L'écosystème des eaux intérieures (Delta du fleuve Sénégal) est le seul concerné par les espèces exotiques envahissantes.	

50. Votre pays a-t-il identifié les besoins et priorités nationaux pour l'application des Principes directeurs? (décision VI/23)	
a) Non	
b) Non, mais les besoins et priorités sont à l'étude	
c) Oui, besoins et priorités nationaux identifiés (veuillez donner ci-dessous une liste des besoins et priorités identifiés)	X
Autres commentaires sur l'identification des besoins et priorités nationaux pour l'application des Principes directeurs	
Dans le cadre du projet sur la biosécurité, les besoins et priorités nationaux pour l'application des principes directeurs ont été identifiés.	

51. Votre pays a-t-il créé des mécanismes pour coordonner les programmes nationaux afin d'appliquer les Principes directeurs? (décision VI/23)	
a) Non	
b) Non, mais des mécanismes sont en cours de développement	X

c) Oui, mécanismes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les mécanismes créés pour coordonner les programmes nationaux afin d'appliquer les Principes directeurs.	
Projet de loi sur la biosécurité en cours.	

52. Votre pays a-t-il révisé les politiques, la législation et les institutions pertinentes à la lumière des Principes directeurs, et modifié ou développé ces politiques, lois et institutions? (décision VI/23)	
a) Non	
b) Non, mais révisions en cours	
c) Oui, révision complétée et modifications proposées (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, ajustement et développement en cours	
e) Oui, certains ajustements et développement complétés (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les révision, modification ou développement des politiques, législation et institutions à la lumière des Principes directeurs.	
Projet de loi sur la biosécurité en cours .	

53. Votre pays a-t-il encouragé la coopération entre les différents secteurs afin d'améliorer la prévention, détection précoce, éradication et/ou contrôle des espèces exotiques envahissantes? (décision VI/23)	
a) Non	
b) Non, mais des mécanismes potentiels de coordination sont sous considération	
c) Oui, mécanismes en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres commentaires sur la coopération entre les secteurs variés.	
Une cellule de coordination a été mise en place dans le cadre du projet de Surveillance et de contrôle des plantes aquatiques envahissantes dans le Delta du fleuve Sénégal.	

54. Votre pays collabore -t-il avec ses partenaires commerciaux et pays avoisinants pour protéger la diversité biologique dans les écosystèmes contre les menaces posées par les espèces exotiques qui traversent les frontières internationales? (décision VI/23)	
a) Non, mais une collaboration est à l'étude	
b) Oui, des programmes pertinents de collaboration en cours de développement	X
c) Oui, programmes en place (veuillez spécifier les mesures prises à cet effet)	
Autres commentaires sur la collaboration avec les partenaires commerciaux et pays avoisinants.	
La coopération entre le Sénégal et la Mauritanie a permis de définir des axes de gestion concertée pour la mise en place d'une Réserve de Biosphère Transfrontalière (parcs du Djoudj et du Diawling) dont l'un des aspects concerne la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.	

55. Votre pays développe-t-il des capacités en matière d'utilisation des évaluations de risques pour adresser les menaces que les espèces exotiques envahissantes posent sur la diversité biologique, et intègre-t-il ces méthodes dans les évaluations de l'impact environnemental et les évaluations environnementales stratégiques? (décision VI/23)	
a) Non	
b) Non, mais des programmes à cette fin sont en cours de développement	X
c) Oui, certains efforts pour développer la capacité dans ce domaine sont en cours (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, activités pertinentes complétées (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur la capacité de développer des solutions pour adresser les menaces des espèces exotiques.	

56. Votre pays a-t-il mis au point des mesures financières, ainsi que d'autres politiques et outils, pour promouvoir les activités visant à réduire la menace que constituent les espèces envahissantes? (décision VI/23)	
a) Non	
b) Non, mais des mesures et politiques sont en cours de développement	
c) Oui, certaines mesures, politiques et outils en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, mesures et outils compréhensifs (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur le développement des mesures financières, ainsi que d'autres politiques et outils, pour promouvoir les activités.	
Des mesures financières dans le cadre du CDSMT ainsi que des outils sont prévus dans la planification nationale (Projet de Surveillance et de contrôle des plantes aquatiques envahissantes dans le Delta du fleuve Sénégal).	

Encadrement XLVI.

<p>Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet articles et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises ; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ; c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ; d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Article 8(j) - Connaissances traditionnelles et dispositions connexes

TECHNOLOGIES GENETIQUES VARIETALES RESTRICTIVES

57. Votre pays a-t-il créé et élaboré des programmes de renforcement des capacités afin d'associer et permettre aux petits exploitants agricoles, aux communautés autochtones et locales et aux autres parties prenantes, de participer effectivement aux processus de prise de décision portant sur les technologies génétiques variétales restrictives?	
a) Non	
b) Non, mais certains programmes sont en cours d'élaboration	X
c) Oui, certains programmes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des programmes très complets sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les programmes de renforcement des capacités afin d'associer et permettre aux petits exploitants agricoles, aux communautés autochtones et locales et aux autres parties prenantes, de participer effectivement aux processus de prise de décision portant sur les technologies génétiques variétales restrictives.	

Etat et évolution

58. Votre pays a-t-il soutenu les études de terrain que les communautés autochtones et locales entreprennent pour déterminer l'état et l'évolution des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles, ainsi que les dangers qui les menacent? (décision VII/16)	
a) Non	X
b) Non, mais le soutien des études pertinentes est sous considération	
c) Oui (veuillez fournir des informations sur les études entreprises)	
Autres informations sur les études entreprises pour déterminer l'état et l'évolution des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles, ainsi que les dangers qui les menacent.	

Lignes directrices Akwé:Kon

59. Votre pays a-t-il initié un bilan juridique et institutionnel des questions relatives à l'évaluation de l'impact culturel, environnemental et social, en vue d'incorporer les Lignes directrices Akwé:Kon dans sa législation, ses politiques et procédures nationales?	
a) Non	X
b) Non, mais un bilan est en cours	
c) Oui, un bilan a été entrepris (veuillez fournir des informations sur cet examen)	
Autres informations sur ce bilan.	
Mise en place du PADELIA pour l'harmonisation des législations forestières dans la sous-région	

60. Votre pays a-t-il utilisé les Lignes directrices Akwé:Kon dans le cadre de projets proposés et susceptibles d'avoir un impact sur des sites sacrés et sur des terres ou des eaux occupées ou utilisées traditionnellement par des communautés autochtones et locales? (décision VII/16)	
a) Non	
b) Non, mais un examen des Lignes directrices Akwé:Kon est en cours	x
c) Oui, dans une certaine mesure (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, dans une grande mesure (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les projets dans le cadre desquels les Lignes directrices Akwé:Kon ont été utilisées.	

Renforcement des capacités et participation des communautés autochtones et locales

61. Votre pays a-t-il pris des mesures pour améliorer et renforcer la capacité des communautés autochtones et locales de participer efficacement à la prise de décision concernant l'utilisation de leur savoir, de leurs innovations et de leurs pratiques traditionnelles intéressant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique? (décision V/16)	
a) Non	
b) Non, mais certains programmes ont été élaborés	
c) Oui, certaines mesures ont été prises (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, des mesures très complètes ont été prises (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les mesures prises pour améliorer et renforcer la capacité des communautés autochtones et locales.	
<p>Il y a une responsabilisation accrue des populations par rapport à la gestion des ressources naturelles et de leur environnement et ce suite aux transferts de compétences aux collectivités décentralisées. Cela s'est traduit par une adaptation profonde des stratégies d'intervention en favorisant la gouvernance locale. C'est ainsi que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des stratégies cohérentes et opérationnelles de gestion des terroirs ont été mises en place (avec la création des Réserves Naturelles Communautaires : Somone, Kouar, Néma bah, etc.) - de même qu'un cadre juridique et institutionnel approprié qui favorise la pleine expression des compétences reconnues aux collectivités locales, <p>et enfin la mise en place de compétences techniques par un programme de renforcement des capacités des élus locaux.</p>	

62. Votre pays a-t-il élaboré des mécanismes, des directives, une législation et d'autres initiatives appropriées pour encourager et promouvoir la participation effective des communautés autochtones et locales à la prise de décisions, à la planification des politiques et à l'élaboration et à l'application des mesures de conservation et d'utilisation durable des ressources biologiques à l'échelon local, national, sous-régional, régional et international? (décision V/16)	
a) Non	
b) Non, mais des mécanismes, des directives et une législation sont en cours d'élaboration	

c) Oui, un certain nombre de mécanismes, de directives et de lois sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres informations sur les mécanismes, les directives et la législation élaborée.	
La gestion des ressources naturelles et de l'environnement constitue l'un des neuf domaines de compétences transférées aux collectivités de base par la loi 96-07 du 22 Mars 1996.	

63. Votre pays a-t-il mis au point des mécanismes visant à faciliter la participation pleine et entière et effective des communautés autochtones et locales comportant un dispositif propre à assurer la participation pleine et entière, active et effective des femmes à tous les éléments du programme de travail? (décision V/16, annexe)	
a) Non	
b) Non, mais des mécanismes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, des mécanismes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres commentaires sur les mécanismes propres à assurer la participation pleine et entière, active et effective des femmes à tous les éléments du programme de travail.	
L'approche genre constitue de plus en plus une composante essentielle dans la gestion de la biodiversité.	
Dans certains parcs et réserves communautaires (Réserve Naturelle de Popenguine), les femmes sont pleinement associées aux activités d'écotourisme et plus généralement à la gestion de ces écosystèmes.	

Appui à la mise en œuvre

64. Votre pays a-t-il créé des comités consultatifs sur la diversité biologique aux niveaux national, sous-régional et/ou régional et des communautés locales?	
a) Non	
b) Non, mais les travaux pertinents sont en cours	
c) Oui	x

65. Votre pays a-t-il aidé les organisations des communautés autochtones et locales à tenir des réunions pour examiner les résultats des décisions de la Conférence des Parties et se préparer pour les réunions tenues dans le cadre de la Convention?	
a) Non	x
b) Oui (Veuillez donner des précisions sur les conclusions de ces réunions)	
Autres informations sur les conclusions des réunions régionales.	

66. Votre pays a-t-il fourni un appui, financier et autre, aux communautés autochtones et locales, dans la formulation de leurs propres plans de développement communautaire et de conservation de la diversité biologique qui permettra à ces communautés d'adopter une approche stratégique, intégrée et progressive en ce qui concerne leurs besoins de développement correspondant à leurs but et objectifs communautaires?	
a) Non	
b) Oui, dans une certaine mesure (veuillez préciser ci-dessous)	x

c) Oui, dans une large mesure (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur l'appui fourni.	
La gestion de l'environnement incombe aux collectivités locales qui se doivent de mettre en place leur propre plan de développement communautaire, avec l'appui technique et financier de l'Etat.	

Encadrement XLVII.

<p>Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <p>a) résultats et impacts des actions entreprises ;</p> <p>b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;</p> <p>c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ;</p> <p>d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité</p> <p>e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;</p> <p>f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.</p>

Article 9 - Conservation *ex-situ*

67. ? Sur l'article 9 (a) et (b): Votre pays a-t-il adopté de mesures pour conserver <i>ex situ</i> des éléments constitutifs de la diversité biologique originaires de votre pays et provenant de l'extérieur de votre pays ?	
a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les mesures adoptées pour la conservation <i>ex situ</i> des éléments constitutifs de la diversité biologique originaires de votre pays et provenant de l'extérieur de votre pays.	
Parc zoologique Des jardins botaniques Des banques de gène Développement de réserves privées (Bandia , etc.)	

68. ? Sur l'article 9 (c): Votre pays a-t-il adopté des mesures en vue d'assurer la réintroduction des espèces menacées dans leur habitat naturel dans de bonnes conditions ?	
a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les mesures pour la réintroduction des espèces menacées dans leur habitat naturel dans de bonnes conditions .	
Par rapport à la faune, certaines espèces animales disparues comme (des oryx et gazelles damas mohr) ont été réintroduites au RFFN, à partir de la station d'élevage de la réserve spéciale de faune	

de Gueumbeul dont la fonctionnalité est de plus en plus admise.

69. ? Sur l'article 9 (d): Votre pays a-t-il pris des mesures pour réglementer et gérer la collecte des ressources biologiques dans les habitats naturels aux fins de la conservation *ex situ* de manière à éviter que soient menacés les écosystèmes et les populations d'espèces *in situ*?

a) Non

b) Non, mais mesures potentielles à l'étude

c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)

X

d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)

Autres informations sur les mesures pour réglementer et gérer la collecte des ressources biologiques dans les habitats naturels aux fins de la conservation *ex situ* de manière à éviter que soient menacés les écosystèmes et les populations d'espèces *in situ*.

Textes législatifs (Code de la chasse, Code forestier, etc.) et élaboration d'un projet de loi sur la biosécurité.

Les institutions de recherche (ISRA/CNRF, ISE, etc.), les centres d'enseignement et les services de développement (DPN, DEFCCS...) gèrent la collecte des ressources biologiques dans les habitats naturels en vue de leur conservation ex-situ.

Encadrement XLVIII.

Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- résultats et impacts des actions entreprises ;
- contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ;
- progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique;
- contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Article 10 - Utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique

70. ? Sur l'article 10 (a): Votre pays a-t-il intégré les considérations relatives à la conservation et à l'utilisation durable des ressources biologiques dans le processus décisionnel national?

a) Non

b) Non, mais des mesures à l'étude

c) Oui, dans certains secteurs pertinents (veuillez préciser ci-dessous)

x

d) Oui, dans la plupart de secteurs pertinents (veuillez préciser ci-dessous)

Autres informations sur l'intégration des considérations relatives à la conservation et à l'utilisation durable des ressources biologiques dans le processus décisionnel national.

- Stratégie et Plan national d'actions pour la conservation de la biodiversité
- Code de l'environnement
- Code forestier

- Plan national d'actions de lutte contre la désertification
- Plan d'Action Forestier du Sénégal.
- Code de la pêche
- DSRP, etc.

71.? Sur l'article 10 (b): Votre pays a-t-il adopté des mesures concernant l'utilisation des ressources biologiques pour éviter ou atténuer les effets défavorables sur la diversité biologique ?

a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres informations sur les mesures adoptées concernant l'utilisation des ressources biologiques pour éviter ou atténuer les effets défavorables sur la diversité biologique.

- Instauration de repos biologiques
- Promotion d'une approche de gestion intégrée et participative des aires protégées, particulièrement dans les réserves naturelles communautaires.
- Création des aires marines protégées avec une importante implication des acteurs intervenant dans l'exploitation des ressources halieutiques
- Code de la pêche maritime et continentale

72.? Sur l'article 10(c): Votre pays a-t-il mis en place des mesures pour protéger et encourager l'usage coutumier des ressources biologiques compatibles avec les impératifs de leur conservation ou de leur utilisation durable ?

a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres informations sur les mesures qui protègent et encouragent l'usage coutumier des ressources biologiques compatibles avec les impératifs de leur conservation ou de leur utilisation durable.

- Préservation des Bois sacrés, prise en compte des totems et promotion de la médecine traditionnelle.
- Approche de co-gestion dans les réserves naturelles communautaires pour une meilleure conciliation des objectifs de conservation et d'utilisation durable des ressources naturelles.

73.? Sur l'article 10(d): Votre pays a-t-il mis en place des mesures qui aident les populations locales à développer et à appliquer des mesures correctives dans les zones dégradées où la diversité biologique a été réduite ?

a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	x

Autres informations sur les mesures qui aident les populations locales à concevoir et à appliquer des mesures correctives dans les zones dégradées où la diversité biologique a été appauvrie.

- Plan national d'Actions de lutte contre la désertification, divers programmes de foresterie rurale
- Réserves naturelles Communautaires
- AMP
- Récifs artificiels

74. ? Votre pays a-t-il identifié des indicateurs et des mesures d'incitation pour les secteurs applicables à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique ? (décision V/24)

a) Non	
b) Non, mais évaluation d'indicateurs potentiels et de mesures d'incitation en cours	
c) Oui, indicateurs et mesures d'incitation identifiés (veuillez préciser ci-dessous)	X

Autres commentaires sur l'identification des indicateurs et des mesures d'incitation pour les secteurs.

Des indicateurs ont été définis dans le cadre de la Nouvelle Politique Forestière du Sénégal (2005-2025). Du point de vue des mesures d'incitations, le secteur privé est impliqué dans la gestion et l'utilisation durable des ressources naturelles est en plus vulgarisée et mise en œuvre.

Le Sénégal se fixe un objectif de 12% du territoire national couvert par les aires protégées.

75. ? Votre pays a-t-il mis en œuvre des pratiques, des programmes et des politiques de développement durable, en particulier pour lutter contre la pauvreté? (décision V/24)

a) Non	
b) Non, mais des pratiques, programmes et politiques sont à l'étude	
c) Oui, un certain nombre de politiques et programmes en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, politiques et programmes exhaustifs en place (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les programmes et politiques d'utilisation durable.

Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Programme de Lutte contre la Pauvreté, Objectifs du Millénaire pour le Développement, PODES, mise en place d'un ministère en charge du développement durable...

76. ? Votre pays a-t-il développé ou exploré des mécanismes afin d'impliquer le secteur privé dans les initiatives entreprises sur l'utilisation durable de la diversité biologique? (décision V/24)

a) Non	
b) Non, mais mécanismes à l'étude	
c) Oui, mécanismes en place (veuillez préciser ci-dessous)	X

Autres commentaires sur le développement des mécanismes afin d'impliquer le secteur privé dans les initiatives entreprises sur l'utilisation durable de la diversité biologique.

L'état a mis en place un programme d'implication du secteur privé dans la gestion des aires protégées.

77. Votre pays a-t-il initié un processus visant à appliquer les Principes et directives d'Addis -Abeba pour l'utilisation durable de la diversité biologique ? (décision VII/12)	
a) Non	
b) Non, mais les Principes et directives sont en cours d'examen	
c) Oui, un processus est en cours de planification	X
d) Oui, un processus a été initié (veuillez fournir des informations détaillées)	
Autres information sur le processus d'application des Principes et directives d'Addis-Abeba pour l'utilisation durable de la diversité biologique.	
<p>Le X° Plan de développement économique et social qui définit les stratégies et les lignes d'actions prioritaires précisant les options économiques et sociales de la nation réaffirme dans son objectif stratégique n° 7, la nécessité de « renforcer l'éducation environnementale pour mieux gérer et préserver les ressources naturelles et l'environnement ».</p> <p>Par ailleurs le DSRP poursuit des objectifs prioritaires parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la poursuite de la gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement pour un développement durable ; - le renforcement du développement local par l'approfondissement de la décentralisation <p>Les objectifs du millénaire pour le développement notamment l'objectif n° 7 (cible 9) vise un développement environnemental durable et une inversion de la tendance à la dégradation des ressources naturelles.</p>	

78. Votre pays a-t-il pris des initiatives ou des mesures visant à mettre au point et transférer des technologies et à procurer le soutien financier voulu pour aider la mise en œuvre des Principes et directives d'Addis -Abeba pour l'utilisation durable de la diversité biologique ? (décision VII/12)	
a) Non	
b) Non, mais des programmes pertinents sont en cours d'élaboration	x
c) Oui, certaines technologies mises au point et transférées et soutien financier limité procuré (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, un grand nombre de technologies mises au point et transférées et soutien financier significatif procuré (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur la mise au point et le transfert de technologies et la procuration d'un appui financier pour aider la mise en œuvre des Principes et directives d'Addis-Abeba pour l'utilisation durable de la diversité biologique.	

Diversité biologique et tourisme

79. ? Votre pays a-t-il établi des mécanismes pour évaluer, surveiller et mesurer l'impact du tourisme sur la diversité biologique?	
a) Non	
b) Non, mais des mécanismes sont en cours de développement	
c) Oui, des mécanismes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, les mécanismes existants sont en cours de révision	
Autres commentaires sur la mise en oeuvre des mécanismes pour évaluer, surveiller et mesurer l'impact du tourisme sur la diversité biologique.	
Le code de l'environnement prévoit des dispositions pour évaluer, surveiller et mesurer l'impact du tourisme sur la diversité biologique. validation du rapport national sur le tourisme côtier	

80. ? Votre pays a-t-il établi des programmes de formation et d'éducation pour les opérateurs de tourisme afin d'augmenter leur sensibilisation aux impacts du tourisme sur la diversité biologique et rehausser la capacité technique au niveau local pour minimiser ces impacts? (décision V/25)	
a) Non	
b) Non, mais programmes en cours d'élaboration	
c) Oui, programmes en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres commentaires sur les programmes de formation et d'éducation pour les opérateurs de tourisme.	
Des programmes de formation et d'éducation aboutissant à des qualifications reconnues sont régulièrement organisées pour les opérateurs du tourisme par les Centres Communautaires de Formation et d'Echange (CCFE) des parcs et réserves conjointement avec l'école hôtelière de Dakar. Ces CCFE sont des lieux de réflexion et d'élaboration des circuits éco-touristiques, en collaboration avec les populations locales et l'appui des structures techniques, scientifiques et privées concernées ;	

81. Votre pays a-t-il mis à la disposition des communautés autochtones et locales les capacités et les ressources financières nécessaires à leur participation active au processus de prise de décision, de planification, de développement des produits et de gestion ? (décision VII/14)	
a) Non	
b) Non, mais des programmes pertinents sont sous considération	
c) Oui, certains programmes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, des programmes exhaustifs sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur le renforcement des capacités et des ressources financières mis à la disposition des communauté autochtones pour soutenir participation active au processus de prise de décision, de planification, de développement des produits et de gestion.	
Les populations vivant à la périphérie des parcs et réserves sont organisées par la Direction des Parcs Nationaux et celle des Eaux et Forêts en volontaires, aujourd'hui structurés en un Réseau National des Organisations des Volontaires des Parcs et Réserves du Sénégal (RENOV' PARCS). Les membres de ces organisations de volontaires, représentant de leurs villages respectifs auprès des organes de gestion des sites, participent effectivement aux travaux d'aménagement et de gestion. Ils sont également initiés aux connaissances de base, des thématiques de l'histoire naturelle aux principes de la création et de la gestion des aires protégées et de la biodiversité en général.	

Le transfert des compétences lié à la gestion des ressources naturelles a été renforcé par la mise en place de lignes budgétaires spécifiques dans le cadre de l'appui budgétaire au profit de certaines CR.

82. Votre pays a-t-il intégré les Lignes directrices sur la diversité biologique et le développement du tourisme dans l'élaboration ou la révision de ses stratégies et plans de développement du tourisme, de ses stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, et autres stratégies sectorielles connexes? (décision VII/14)

a) Non, mais les lignes directrices sont en cours d'examen	
b) Non, mais un plan d'intégration de certain principes des lignes directrices est sous considération	
c) Oui, certains principes des lignes directrices ont été intégrés dans certains plans sectoriels et stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (veuillez préciser quels principes et quels secteurs)	X
d) Oui, un grand nombre de principes des lignes directrices ont été intégrés dans certains plans sectoriels et stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (veuillez préciser quels principes et quels secteurs)	X

Autres informations sur les secteurs dans lesquels les principes des Lignes directrices sur la diversité biologique et le développement du tourisme ont été intégrés.

SNDB, PNAE, DSRP, LPDSE, Stratégie Nationale de Développement de l'Écotourisme au Sénégal (SNDES) en cours d'élaboration.

Entre le ministère du tourisme et celui de l'environnement, un programme commun intitulé : « Programme d'impulsion du développement de l'écotourisme dans les aires protégées et leur périphérie au Sénégal » est mis en place.

Encadrement XLIX.

Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et les impacts des actions entreprises ;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

--

Article 11 – Mesures d'incitation

83. ? Votre pays a-t-il établi des programmes pour identifier et adopter des mesures économiquement et socialement rationnelles qui incitent à conserver et à utiliser durablement les éléments constitutifs de la diversité biologique?	
a) Non	
b) Non, mais des programmes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, certains programmes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, des programmes exhaustifs sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les programmes pour identifier et adopter des mesures d'incitation pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.	
<p>Dans le cadre de la décentralisation, les structures techniques du ministère de l'environnement apportent leur concours dans les activités planifiées par les collectivités locales. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'appui direct en ressources financières aux collectivités locales pour l'élaboration et l'exécution de plans d'aménagements des forêts et des aires protégées - de l'appui au renforcement des capacités techniques (mise à disposition de personnels) ; organisationnelles et financières des élus pour une meilleure prise en charge des actions de gestion des ressources naturelles - de l'appui aux collectivités locales pour la mobilisation des ressources issues de l'exploitation et des recettes contentieuses - de la mise en place d'un système fiscal adapté pour assurer un meilleur suivi des taxes et redevances forestières et une allocation rationnelle des ressources à travers une réforme de la fiscalité forestière . 	

84. ? Votre pays a-t-il établi des mécanismes et des démarches pour assurer l'incorporation adéquate des valeurs commerciales et non commerciales de la diversité biologique dans les plans, politiques et programmes et autres dispositifs pertinents? (décisions III/18 et IV/10)	
a) Non	
b) Non, mais des mécanismes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, des mécanismes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, examen de l'impact des mécanismes disponible (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les mécanismes et démarches pour incorporer des valeurs commerciales et non commerciales de la diversité biologique dans les plans, politiques et programmes.	
SNDB, PNAE, PAF, LDPSE, DSRP, Projet de loi sur la biosécurité , Projet Valeur 1 & 2 des ressources sauvages du ministère de l'environnement.	

85. ? Votre pays a-t-il mis au point des programmes de formation et de renforcement des capacités afin de donner effet aux mesures d'incitation et de favoriser les initiatives du secteur privé? (décision III/18)	
a) Non	
b) Non, mais des programmes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, certains programmes sont en place	x
d) Oui, de nombreux programmes sont en place	

86. Votre pays prend-il en considération les propositions concernant la conception et l'application des mesures d'incitation dans l'annexe I de la décision VI/15 quand il étudie la conception et l'application des mesures d'incitation pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique? (décision VI/15)	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres informations sur les propositions quand votre pays étudie la conception et l'application des mesures d'incitation pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.	

87. Votre pays a-t-il avancé dans l'élimination ou l'atténuation des politiques ou pratiques qui génèrent des incitations à effets pervers pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique? (décision VII/18)	
a) Non	
b) Non, mais l'identification de telles politiques et pratiques est en cours	
c) Oui, politiques et pratiques pertinentes identifiées mais non entièrement éliminées ou atténuées (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, politiques et pratiques pertinentes identifiées et éliminées ou atténuées (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les incitations à effets pervers identifiées et/ou éliminées ou atténuées.	
Obligation d'études d'impact environnemental préalable pour tous les projets	

Encadrement L.

<p>Veillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises ; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ; c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ; d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Article 12 – Recherche et formation

88. ? Sur l'article 12(a): Votre pays a-t-il mis en place des programmes d'éducation et de formation scientifiques et techniques pour identifier et conserver la diversité biologique et en assurer l'utilisation durable?	
a) Non	
b) Non, mais programmes en cours d'élaboration	
c) Oui, programmes en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres informations sur les programmes d'éducation et de formation scientifiques et techniques pour identifier et conserver la diversité biologique et en assurer l'utilisation durable .	
<p>au niveau institutionnel, l'éducation et la formation scientifique et technique pour identifier et conserver la diversité biologique sont assurées par les instituts ci après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Université Cheich Anta Diop de Dakar (ISE, département de Géographie) - L'Université Gaston Berger - L'ISRA <p>La Cellule d'Education et de formation Environnementales du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature poursuit les efforts et les acquis du PFIE.</p>	

89. ? Sur l'article 12(b): Votre pays favorise et encourage-t-il la recherche qui contribue à conserver la diversité biologique et à en assurer l'utilisation durable ?	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres informations sur la recherche qui contribue à conserver la diversité biologique et à en assurer l'utilisation durable.	
<p>Pour favoriser et encourager la recherche, le Sénégal a mis en place un cadre institutionnel favorable à l'intervention de toutes les compétences nationales et internationales. Cet environnement se consolide aujourd'hui par l'avènement d'un système national de recherche agricole et agro-alimentaire (SNRAA).</p> <p>C'est ainsi que, L'ISRA, le CSE, le CIRAD, l'IRD ont depuis de nombreuses années mené des activités de recherche portant sur l'aménagement des formations naturelles, la faune, la microbiologie du sol, l'écologie et la physiologie des végétaux ligneux, la génétique et l'amélioration des arbres forestiers, l'agro foresterie et la domestication de ressources sauvages dont la production est importante dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la mal nutrition.</p>	

90. ? Sur l'article 12(c): Votre pays encourage t-il et coopère t-il à l'exploitation des progrès de la recherche scientifique sur la diversité biologique pour mettre au point des méthodes de conservation et d'utilisation durable des ressources biologiques ?	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres informations sur l'exploitation des progrès de la recherche scientifique sur la diversité biologique pour mettre au point des méthodes de conservation et d'utilisation durable des ressources biologiques.	
<p>La vulgarisation des résultats de la recherche est assurée par des structures spécialisées comme l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), l'Unité de Valorisation de l'ISRA, le Bureau Etudes et Valorisation des Acquis de la Recherche (BEVAR) de la DEFCCS, la Division Formation et Communication de la DPN, les stations biologiques dans les parcs et réserves et les ONG.</p> <p>Un projet de « Renforcement des capacités scientifiques et techniques pour une gestion efficace et durable de la diversité biologique dans les réserves de biosphère des zones arides et semi-arides</p>	

d'Afrique de l'Ouest (2004-2008) » est mis en œuvre dans le cadre du réseau Man & Biosphère (MAB/Afrique).

Encadrement LI.

Veillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises ;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010 ;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Article 13 – Education et sensibilisation du public

91. Votre pays met-il en œuvre une stratégie de communication, d'éducation et de sensibilisation du public (CESP) et encourage-t-il la participation du public pour soutenir la Convention ? (But 4.1 du Plan stratégique)

a) Non	
b) Non, mais stratégie CESP en cours d'élaboration	
c) Oui, stratégie CESP formulée et participation du public encouragée dans certaine mesure (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, stratégie CESP formulée et participation du public encouragée dans une large mesure (veuillez préciser ci-dessous)	X

Autres commentaires sur la mise en œuvre d'une stratégie de communication, d'éducation et de sensibilisation du public et encourage-t-il la participation du public pour soutenir la Convention.

Des expériences ont été menées dans le cadre de l'enseignement élémentaire avec le Programme de Formation et d'Information sur l'Environnement (PFIE)

Le projet « Espoir dans le désert » mis en œuvre par ENDA/TM, le Programme de Foresterie Scolaire et le Projet d'Education Environnementale du Corps Américain des Volontaires de la Paix ont contribué à la communication, l'éducation et la sensibilisation du public à la conservation de la Diversité Biologique.

Les expériences menées au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur notamment avec les activités de l'ISE et de l'Ecole Normale Supérieure rentrent dans ce cadre.

Le PNAE accorde la priorité à la mise en place d'un système d'information sur l'environnement (SIE) et une base de données fiables en vue de l'élaboration d'un programme adapté de formation à l'intention des professionnels de la communication, des élus locaux et des populations.

L'existence d'un comité national sur la diversité biologique.

92. Votre pays a-t-il entrepris des activités visant à faciliter la mise en œuvre du programme de travail sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public tel qu'il figure dans l'annexe à la décision VI/19? (décision VI/19)	
a) Non	
b) Non, mais certains programmes en cours d'élaboration	
c) Oui, certaines activités entreprises (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, de nombreuses activités entreprises (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les activités visant à faciliter la mise en œuvre du programme de travail sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public.	
Intégration du volet CESP dans les projets et programmes du ministère de l'environnement. Mise en place d'une Cellule d'éducation environnementale en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale.	

93. Votre pays promeut-il de manière soutenue et efficace les questions associées à la diversité biologique par le biais de la presse, des divers médias et des réseaux de relations publiques et de communication au niveau national ? (décision VI/19)	
a) Non	
b) Non, mais certains programmes en cours d'élaboration	
c) Oui, dans une certaine mesure (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, dans une large mesure (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres commentaires sur la promotion des questions associées à la diversité biologique par le biais de la presse, des divers médias et des réseaux de relations publiques et de communication au niveau national.	
Emissions de radio et télé sur l'environnement produites.	

94. Votre pays promeut-il la communication, l'éducation et la sensibilisation du public à la diversité biologique au niveau local? (décision VI/19)	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres informations sur les activités de promotion de la communication, éducation et sensibilisation du public à la diversité biologique au niveau local.	
ONG, Association et organisations villageoises de base, Projets et programmes de l'état.	

95. Votre pays soutient-il les activités nationales, régionales et internationales auxquelles un degré de priorité est accordé dans l'Initiative mondiale sur l'éducation et la sensibilisation du public? (décision VI/19)	
a) Non	
b) Non, mais certains programmes en cours d'élaboration	
c) Oui, certaines activités soutenues (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, de nombreuses activités soutenues (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur le soutien d'activités nationales, régionales et internationales auxquelles un degré de priorité est accordé dans l'Initiative mondiale sur l'éducation et la sensibilisation du public.	

-
-
-

96. Votre pays a-t-il mis en place les capacités adéquates pour concrétiser les initiatives en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation du public?	
a) Non	
b) Non, mais certains programmes en cours d'élaboration	
c) Oui, certains programmes mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, programmes exhaustifs mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur la mise en place des capacités adéquates pour concrétiser les initiatives en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation du public .	
<p>Mise en place de réseaux de volontaires des parcs et réserves</p> <p>Mise en place de radios communautaires de base,</p> <p>Implication des populations qui vivent aux environs des aires protégées aux activités d'écotourisme</p> <p>Mise en place de sites web</p> <p>Mise en place d'un portail de développement, etc.</p>	

97. Votre pays encourage-t-il, pour l'éducation et la sensibilisation à la diversité biologique, les programmes de coopération et d'échange aux niveaux nationaux, régionaux et internationaux? (décisions IV /10 et VI/19)	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres observations sur l'encouragement, pour l'éducation et la sensibilisation à la diversité biologique, les programmes de coopération et d'échange aux niveaux nationaux, régionaux et internationaux.	
<p>Importante collaboration de l'Etat sénégalais avec beaucoup de partenaires régionaux et sous-régionaux.</p>	

98. Votre pays met-il en œuvre certaines activités de CESP afin d'appliquer les questions intersectorielles et les programmes de travail thématiques adoptés par la Convention ?	
a) Non (veuillez donner les raisons ci-dessous)	
b) Oui, certaines activités entreprises pour quelques questions intersectorielles et thématiques (veuillez préciser ci-dessous)	X
c) Oui, beaucoup activités entreprises pour la plupart des questions intersectorielles et thématiques (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, activités complètes entreprises pour toutes les questions intersectorielles et thématiques (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les activités de CESP afin d'appliquer les questions intersectorielles et les programmes de travail thématiques adoptés par la Convention .	
<p>Le Sénégal a mis en place un cadre institutionnel de coordination des actions d'éducation relatives à l'environnement et a élaboré et mis en œuvre une politique d'alphabétisation et de formation de masse aux méthodes et techniques productives respectueuses de l'environnement.</p>	


99. ? Votre pays appuie-t-il les initiatives des grands groupes, des acteurs clés et des parties prenantes qui intègrent les préoccupations touchant à la conservation de la diversité biologique dans leurs méthodes et programmes d'éducation ainsi que dans leurs, plans, programmes et politiques pertinents ? (décision IV/10 et But 4.4 du Plan stratégique)	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres observations sur les initiatives des grands groupes, des acteurs clés et des parties prenantes qui intègrent les préoccupations touchant à la conservation de la diversité biologique dans leurs méthodes et programmes d'éducation ainsi que dans leurs, plans, programmes et politiques pertinents.	

100. Votre pays communique-t-il les divers éléments de l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique et établit-il des liens appropriés avec la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable, en vue de la mise en œuvre de ses programmes et activités de CESP nationaux ? (décision VII/24)	
a) Non	
b) Non, mais certains programmes en cours d'élaboration	
c) Oui, certains programmes élaborés et activités entreprises à cette fin (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, programmes exhaustifs élaborés et nombreuses activités entreprises à cette fin (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur la communication des divers éléments de l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique et d'établir des liens appropriés avec la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable.	

Encadrement LII.

<p>Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention; c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010; d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.


Article 14 - Etudes d'impact et réduction des effets néfastes

101.  Sur l'article 14.1 (a): Votre pays a-t-il développé une législation pour exiger l'évaluation des impacts sur l'environnement des projets proposés qui sont susceptibles de nuire à la diversité biologique?

- | | |
|--|---|
| a) Non | |
| b) Non, législation encore aux premiers stades de développement | |
| c) Non, mais législation aux stades avancés de développement | |
| d) Oui, législation en place (veuillez préciser ci-dessous) | X |
| e) Oui, étude de l'application disponible (veuillez préciser ci-dessous) | |

Autres informations sur la législation pour exiger EIA des projets proposés qui sont susceptibles de nuire à la diversité biologique.

Code de l'environnement
Code Forestier
Code de la Chasse.
Code de la pêche
Code de l'eau
Code minier

102.  Sur l'article 14.1 (b): Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes pour qu'il soit dûment tenu compte des effets sur l'environnement des programmes et politiques susceptibles de nuire significativement à la diversité biologique ?


- | | |
|--|---|
| a) Non | |
| b) Non, mécanismes encore aux premiers stades de développement | |
| c) Non, mais mécanismes aux stades avancés de développement | |
| d) Oui, mécanismes en place | X |

Autres observations sur les mécanismes mis en place pour qu'il soit dûment tenu compte des effets sur l'environnement des programmes et politiques susceptibles de nuire significativement à la diversité biologique.

Stratégie Nationale Initiale sur les Changements Climatiques et la Pollution

Rapport National sur la couche d'ozone

Une stratégie Nationale sur le Développement Durable est en cours d'élaboration. Une commission a été mise en place à cet effet au niveau de la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés.

103.  Sur l'article 14.1(c): Votre pays participe-t-il aux accords bilatéraux, régionaux et/ou multilatéraux sur des activités susceptibles de nuire significativement à la diversité biologique de zones situées hors des limites de la juridiction nationale?

- | | |
|---|---|
| a) Non | X |
| b) Non, mais évaluation des options à l'étude | |
| c) Oui, certaines complétées, les autres à l'étude (veuillez préciser ci-dessous) | |
| d) Oui (veuillez préciser ci-dessous) | |

Autres informations sur les consultations bilatérales, régionales et/ou multilatérales sur des activités susceptibles de nuire significativement à la diversité biologique de zones situées hors des limites de

la juridiction nationale .

104. ? Sur l'article 14.1(d): Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes pour prévenir et minimiser un dommage ou un danger qui trouve l'origine dans son territoire et qui menace la diversité biologique dans le territoire d'autres Parties ou dans des aires situées en dehors des limites de la juridiction nationale ?

a) Non	
b) Non, mécanismes encore aux premiers stades de développement	
c) Non, mais mécanismes aux stades avancés de développement	
d) Oui, des mécanismes basés sur les connaissances scientifiques actuelles sont en place	X

105. ? Sur l'article 14.1(e): Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes d'urgence au cas où des activités ou des événements présenteraient un danger grave ou imminent pour la diversité biologique?

a) Non	
b) Non, mécanismes encore aux premiers stades de développement	
c) Non, mais mécanismes aux stades avancés de développement	
d) Oui, des mécanismes en place	X

Autres observations sur les mécanismes nationaux d'urgence au cas où des activités ou des événements présente un danger grave ou imminent pour la diversité biologique .

Plan ORSEC, comité de lutte contre les feux de brousse, etc.

106. Votre pays applique-t-il les Lignes directrices pour l'intégration des question relatives à la diversité biologique dans la législation ou les processus concernant les études d'impact sur l'environnement et dans l'évaluation des impacts à des fins stratégiques qui figurent dans l'annexe à la décision VI/7 dans le contexte de la mise en œuvre du paragraphe 1 de l'article 14 ? (décision VI/7)

a) Non	
b) Non, mais l'application des directives est sous considération	
c) Oui, mise en oeuvre de certains aspects (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mise en oeuvre des aspects importants (veuillez préciser ci-dessous)	X

Autres commentaires sur l'application des lignes directrices

Le Code de l'Environnement .

107. Sur l'article 14 (2): votre pays a-t-il mis en vigueur des mesures législatives, administratives ou des politiques nationales portant sur la responsabilité et la réparation applicables aux dommages causés à la diversité biologique? (décision VI/11)	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser les mesures)	x
Autres commentaires sur les mesures législatives, administratives ou des politiques nationales portant sur la responsabilité et la réparation applicables aux dommages causés à la diversité biologique.	
Des mesures législatives et réglementaires ont été prévues dans le Code de l'Environnement.	

108. Votre pays a-t-il mis en place des mesures de prévention des dommages à la diversité biologique?	
a) Non	
b) Non, mais certaines mesures en cours de développement	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, des mesures exhaustives en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les mesures en place pour prévenir les dommages à la diversité biologique.	
Politique de lutte contre les feux de brousse (pare-feux, feux précoces, comité de lutte, etc.)	
Formation et sensibilisation des acteurs industriels sur les risques que peuvent constituer les émissions des gaz à effet de serre sur la Diversité Biologique	
Inspection périodique des établissements classés pour évaluer le niveau de respect des exigences du code de l'environnement	
Information et sensibilisation des pêcheurs et mareyeurs sur les dangers que représente la pollution, les filets dormants, le non respect de la taille des mailles des filets de pêche, et la pêche à la dynamite	
Mise en place d'un comité de lutte contre le braconnage.	

109. Votre pays coopère-t-il avec les autres Parties pour renforcer les capacités au niveau national pour la prévention des dommages à la diversité biologique, l'établissement et l'application des régimes législatifs, des mesures politiques et administratives portant sur la responsabilité et la réparation? (décision VI/11)	
a) Non	
b) Non, mais coopération sous considération	
c) Non, mais des programmes de coopération sont en cours d'élaboration	
d) Oui, certaines activités de coopération existent (veuillez préciser ci-dessous)	X
e) Oui, activités de coopération complètes existent (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur la coopération avec les autres Parties pour renforcer les capacités pour la prévention des dommages à la diversité biologique.	
Coopération bilatérale avec la plupart des Parties appartenant aux pays développés pour le renforcement des capacités sur la gestion des risques et catastrophes, la responsabilité et la réparation des dommages liés à la diversité biologique.	

Encadrement LIII.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Article 15 – Accès aux ressources génétiques

110. ? Votre pays s'est-il efforcé de créer les conditions propres à faciliter l'accès aux ressources génétiques aux fins d'utilisation écologiquement rationnelle par d'autres Parties, sur la base de consentement au préalable et des termes mutuellement convenus, conformément aux paragraphes 2, 4 et 5 de l'article 15?

a) Non

b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)

x

Autres informations sur les efforts pour créer des conditions propres à faciliter l'accès aux ressources génétiques aux fins d'utilisation écologiquement rationnelle par d'autres Parties, sur la base de consentement au préalable et des termes mutuellement convenus, conformément aux paragraphes 2, 4 et 5 de l'article 15.

Inventaire national des ressources forestières

Inventaire des ressources de la faune

Elaboration de plans d'aménagement et de gestion

111. ? Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer que toutes recherches scientifiques fondées sur les ressources génétiques fournies par d'autres Parties soient développées et effectuées avec la pleine participation de ces Parties, conformément à l'article 15(6)?

a) Non

b) Non, mais mesures potentielles à l'étude

c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)

d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)

X

Autres informations sur des mesures pour assurer que toutes recherches scientifiques fondées sur les ressources génétiques fournies par d'autres Parties soient développées et effectuées avec la pleine participation de ces Parties.

Protocole d'accord entre le Sénégal et ses partenaires.

112. ? Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer le partage juste et équitable des résultats de la recherche et du développement ainsi que des avantages résultant de l'utilisation commerciale et autre des ressources génétiques avec la Partie prenante qui fournit ces ressources, conformément à l'article 15(7)?

a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, législation compréhensive en place (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Oui, politique statuaire ou législation subsidiaire complète en place (veuillez préciser ci-dessous)	
f) Oui, mesures politiques et administratives en place (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres informations sur les mesures prises.

Création de l'UNIVAL/ISRA (Unité de valorisation des acquis de la recherche) et le BEVAR à la DEFCCS, CSE, ISE etc.
Projet de loi sur la biosécurité en cours

113. ? Dans son élaboration de mesures nationales sur l'accès aux ressources génétiques, votre pays a-t-il pris en compte le système multilatéral d'accès et de partage des avantages énoncé dans le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture?

a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	x

Autres informations sur les mesures nationales sur l'accès aux ressources génétiques, votre pays a-t-il pris en compte le système multilatéral d'accès et de partage des avantages énoncé dans le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Existence d'un comité national sur la biosécurité

114. Votre pays utilise-t-il les Lignes directrices de Bonn lors de l'élaboration et la formulation de mesures législatives, administratives ou opérationnelles en matière d'accès et de partage des avantages, ainsi que de contrats et autres arrangements conclus à des conditions convenues en commun accord concernant l'accès et le partage des avantages ? (décision VII/19A)

a) Non	
b) Non, mais des mesures ont été prises pour ce faire (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	x

Veuillez donner des précisions sur l'utilisation des Lignes directrices de Bonn et sur les réussites et les contraintes de leur mise en œuvre.

Le Sénégal s'intègre dans la mouvance des négociations pour le respect des engagements internationaux

115. Votre pays a-t-il adopté des mesures ou politiques nationales, y compris des mesures législatives, qui abordent le rôle des droits de propriété intellectuelle relativement aux arrangements concernant l'accès et le partage des avantages (par ex. la question de la divulgation de l'origine/source/provenance légale des ressources génétiques dans les demandes d'octroi de droits de propriété intellectuelle quand l'objet de la demande concerne ou utilise des ressources génétiques dans son développement) ?	
a) Non	
b) Non, mais politiques et mesures identifiées (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Non, mais politiques et mesures pertinentes en cours d'élaboration (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, certaines mesures et politiques en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
e) Oui, des mesures et politiques complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les mesures ou politiques qui abordent le rôle des droits de propriété intellectuelle relativement aux arrangements concernant l'accès et le partage des avantages.	
-Existence du BSDA et de l'OAPI -Renforcement des capacités sur les mesures législatives contraignantes	

116. Votre pays a-t-il participé à des actions de renforcement des capacités liées à l'accès et au partage des avantages ?	
a) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	X
b) Non	
Veuillez fournir des précisions sur les activités de renforcement des capacités (votre implication en tant que donateur ou receveur, les acteurs clés impliqués, le public ciblé, les échéances, buts et objectifs des activités de renforcement des capacités, les principales zones couvertes, la nature des activités). Veuillez préciser également si ces activités ont pris en compte le Plan d'action relatif au renforcement des capacités pour l'accès et le partage des avantages adopté à la septième réunion de la Conférence des Parties et qui figure dans l'annexe à la décision VII/19F.	
Participation du Sénégal aux rencontres internationales	

Encadrement LIV.

<p>Veuillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention; c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010; d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Article 16 – Accès à la technologie et transfert de technologie

117. ? Sur l'article 16(1): Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer ou faciliter à d'autres Parties l'accès aux technologies pertinentes à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique, ou utilisant les ressources génétiques sans causer de dommages significatifs à l'environnement ?

a) Non

b) Non, mais mesures potentielles à l'étude

c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)

d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)

x

Autres informations sur les mesures pour assurer ou faciliter à d'autres Parties l'accès aux technologies pertinentes à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique, ou utilisant les ressources génétiques sans causer de dommages sensibles à l'environnement.

Certaines mesures sont en place avec l'exploitation de certains accords internationaux (Convention d'Alger, Convention de Paris, Convention de Ramsar, CITES, etc.)

118. ? Sur l'article 16(3): Votre pays a-t-il pris des mesures pour que soit assuré aux Parties qui fournissent des ressources génétiques, l'accès à la technologie utilisant ces ressources et le transfert de ladite technologie selon des modalités mutuellement convenues ?

a) Non

b) Non, mais mesures potentielles à l'étude

c) Oui, certaines mesures en place

d) Oui, législation complète en place

e) Oui, politique statutaire ou législation subsidiaire complète en place

f) Oui, mesures politiques et administratives complètes en place

g) Non applicable

X

119. ? Sur l'article 16(4): Votre pays a-t-il pris des mesures pour que le secteur privé facilite l'accès à la technologie pertinente, sa mise au point conjointe et son transfert au bénéfice des institutions gouvernementales et du secteur privé des pays en développement ?

a) Non

b) Non, mais mesures potentielles à l'étude

c) Oui, certaines politiques et mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)

d) Oui, politiques et mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)

e) Non applicable

Autres informations sur les mesures prises.

Encadrement LV.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Programme de travail sur le transfert de technologie et la coopération technique

120. Votre pays a-t-il fourni un soutien financier et technique ainsi que de la formation afin d'aider la mise en place du programme de travail sur le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique? (décision VII/29)

- | | |
|---|---|
| a) Non | |
| b) Non, mais programmes pertinents en cours d'élaboration | |
| c) Oui, certains programmes mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous) | X |
| d) Oui, des programmes exhaustifs mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous) | |

Autres observations sur la fourniture d'un soutien financier et technique ainsi que de la formation afin d'aider la mise en place du programme de travail sur le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique.

Echange entre universités et instituts de recherche et de formation au sein du pays et avec les partenaires extérieurs

121. Votre pays prend-il des mesures pour éliminer tout obstacle injustifié qui s'oppose au financement d'initiatives multilatérales de transfert de technologie et de coopération scientifique et technique? (décision VII/29)

- | | |
|--|---|
| a) Non | |
| b) Non, mais certaines mesures sont sous considération | |
| c) Oui, certaines mesures sont en place (veuillez préciser ci-dessous) | X |
| d) Oui, des mesures complètes sont en place (veuillez préciser ci-dessous) | |

Autres observations sur les mesures prises pour éliminer tout obstacle injustifié qui s'oppose au financement d'initiatives multilatérales de transfert de technologie et de coopération scientifique et technique.

Respect des engagements et accords internationaux

122. Votre pays a-t-il préparé des évaluations technologiques portant sur les besoins, opportunités et obstacles technologiques dans les secteurs pertinents et sur les besoins connexes en matière de renforcement des capacités ? (annexe à la décision VII/29)	
a) Non	
b) Non, mais des évaluations sont en cours	X
c) Oui, des évaluations de base entreprises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des évaluations approfondies entreprises (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les évaluations techniques portant sur les besoins, opportunités et obstacles technologiques dans les secteurs pertinents et sur les besoins connexes en matière de renforcement des capacités.	

123. Votre pays a-t-il effectué des évaluations et des analyses sur les avantages, risques et coûts potentiels associés à l'introduction de nouvelles technologies? (annexe à la décision VII/29)	
a) Non	
b) Non, mais des évaluations sont en cours	
c) Oui, certaines évaluations effectuées (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, des évaluations complètes effectuées (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les évaluations et les analyses sur les avantages, risques et coûts potentiels associés à l'introduction de nouvelles technologies.	
Organisation de rencontres et d'ateliers de réflexions régionaux sur l'introduction des OGM	

124. Votre pays a-t-il identifié et appliqué des mesures pour élaborer ou renforcer les systèmes d'information sur le transfert de technologie et la coopération technique, y compris l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités ? (annexe à la décision VII/29)	
a) Non	
b) Non, mais certains programmes en cours d'élaboration	
c) Oui, certains programmes en place et mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, des programmes exhaustifs mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les mesures pour élaborer ou renforcer les systèmes d'information sur le transfert de technologie et la coopération technique.	
Programme d'informations et de sensibilisation des populations à la base. Elaboration de supports de communication traduits en langues nationales sur le transfert de technologie.	

125. Votre pays a-t-il pris les mesures précisées au titre de la cible 3.2 du programme de travail comme phase préparatoire à l'élaboration et à la mise en œuvre de cadres institutionnels, administratifs, juridiques et politiques nationaux destinés à favoriser la coopération et l'accès aux technologies relatives à la Convention et leur adaptation ? (annexe à la décision VII/29)

a) Non	
b) Non, mais certaines mesures sous considération	X
c) Oui, certaines mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, de nombreuses mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les mesures prises comme phase préparatoire à l'élaboration et à la mise en œuvre de cadres institutionnels, administratifs, juridiques et politiques nationaux destinés à favoriser la coopération et l'accès aux technologies relatives à la Convention et leur adaptation.

Encadrement LVI .

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Article 17 - Exchange of information

126. ? Sur l'article 17(1): Votre pays a-t-il pris des mesures pour faciliter l'échange d'information provenant de sources disponibles au public en vue d'assister la mise en œuvre de la Convention et de promouvoir la coopération technique et scientifique ?	
a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place	X
d) Oui, mesures complètes en place	

La question suivante (127) s'adresse aux PAYS DEVELOPPÉS

127. ? Sur l'article 17(1): Ces mesures tiennent-elles compte des besoins particuliers des pays en développement et incluent-elles toutes les catégories d'information indiquées à l'Article 17(2), notamment les programmes de recherche, de formation et d'analyse technique, scientifique et socio-économique, les connaissances spécialisées, le rapatriement des informations, etc.?	
a) Non	
b) Oui, mais elles n'incluent pas toutes les catégories d'information indiquées à l'Article 17(2), notamment les programmes de recherche, de formation et d'analyse technique, scientifique et socio-économique, les connaissances spécialisées, le rapatriement des informations, etc.	
c) Oui, et elles incluent toutes les catégories d'information indiquées à l'Article 17(2), notamment les programmes de recherche, de formation et d'analyse technique, scientifique et socio-économique, les connaissances spécialisées, le rapatriement des informations, etc.	

Encadrement LVII.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

--

Article 18 – Coopération technique et scientifique

128. ? Sur l'article 18(1): Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager la coopération technique et scientifique internationale dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique ?	
a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les mesures pour encourager la coopération technique et scientifique internationale.	

129. ? Sur l'article 18(4): Votre pays a-t-il encouragé et mis au point des modalités de coopération pour le développement et de l'utilisation de technologies, y compris les technologies autochtones et traditionnelles, conformément aux objectifs de la Convention?	
a) Non	
b) Non, mais méthodes en cours d'élaboration	
c) Oui, méthodes en place	X

130. ? Sur l'article 18(5): Votre pays a-t-il encouragé l'établissement de programmes de recherche conjoints et de coentreprises pour le développement de technologies en rapport avec les objectifs de la Convention ?	
a) Non	
b) Oui (veuillez donner quelques exemples ci-dessous)	X
Exemples d'établissement de programmes de recherche conjoints et de coentreprises pour le développement de technologies en rapport avec les objectifs de la Convention.	
Programmes et protocoles de recherche menés par les structures techniques du ministère de l'environnement.	

131. Votre pays a-t-il établi des liens avec des organisations non gouvernementales (ONG), le secteur privé et autres institutions qui ont d'importantes bases de données ou qui ont entrepris des travaux importants sur la diversité biologique par l'intermédiaire du Centre d'échange? (décision V/14)	
a) Non	
b) Non, mais coordination avec les ONG, secteur privé et autres institutions à l'étude	
c) Oui, connections établies avec les ONG, secteur privé et institutions	x

La question suivante (132) s'adresse aux PAYS DEVELOPPÉS

132. Votre pays a-t-il augmenté la capacité du Centre d'échange pour aider les pays en voie de développement et les pays à économie en transition à avoir accès aux informations dans le domaine de la coopération scientifique et technique? (décision V/14)

a) Non	
b) Oui, en fournissant les moyens de financement	
c) Oui, en offrant l'accès et le transfert de technologie	
d) Oui, en utilisant les moyens de la coopération sur la recherche	
e) Oui, en utilisant le rapatriement de l'information	
f) Oui, en utilisant les moyens de formation	
g) Oui, en favorisant les contacts avec les institutions, organisations et le secteur privé pertinents	
h) Oui, en utilisant d'autres moyens (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres commentaires sur le développement de la capacité du Centre d'échange pour aider les pays en voie de développement et les pays à économie en transition à avoir accès aux informations dans le domaine de la coopération scientifique et technique.

133. Votre pays a-t-il utilisé le Centre d'échange pour rendre les informations disponibles plus utiles aux chercheurs et aux décideurs ? (décision V/14)

a) Non	
b) Non, mais des initiatives pertinentes sont à l'étude	X
c) Oui, (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur le développement d'initiatives pertinentes.

134. Votre pays a-t-il développé, fourni et partagé les services et moyens pour renforcer et faciliter l'application du Centre d'échange et ainsi améliorer davantage les synergies des Conventions relatives à la diversité biologique ? (décision V/14)

a) Non	X
b) Oui (veuillez préciser les services et moyens ci-dessous)	

Autres commentaires sur les services et moyens pour renforcer et faciliter l'application du Centre d'échange et ainsi étendre les synergies des Conventions relatives à la diversité biologique.

Encadrement LVIII.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

--

Article 19 - Gestion de la biotechnologie et répartition de ses avantages

135. ? Sur l'article 19(1): Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer la participation effective aux activités de recherche biotechnologique des Parties prenantes qui fournissent les ressources génétiques pour ces activités de recherche?

a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place	X
d) Oui, législation complète en place	
e) Oui, politique statuaire et législation complètes en place	
f) Oui, politique et mesures administratives complètes en place	

136. ? Sur l'article 19(2): Votre pays a-t-il pris toutes les mesures possibles pour encourager et favoriser l'accès prioritaire, sur une base juste et équitable, des Parties, aux résultats et aux avantages découlant des biotechnologies fondées sur les ressources génétiques fournies par ces Parties?

a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place	X
d) Oui, mesures complètes en place	

Encadrement LIX.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

--

Article 20 – Ressources financières**Encadrement LX.**

Veillez décrire pour chacun des points suivants le montant de ressources financières, internes et externes, qui ont été utilisées pour appliquer la Convention sur la diversité biologique, sur une base annuelle, depuis la participation de votre pays comme une Partie à la Convention.

a) Allocations budgétaires par les gouvernements national et locaux ainsi que différents ministères sectoriels	
b) Ressources extra-budgétaires (identifiées par les donateurs)	
c) Dons de sources bilatérales	
d) Dons de sources régionales	
e) Dons de sources multilatérales	
f) Dons de sources privées	
g) Ressources générées par des instruments financiers, tels que frais d'utilisation de la diversité biologique	

Encadrement LXI .

Veillez décrire en détail ci-dessous les programmes de financement importants, tels que des fonds d'affectation spéciale pour la diversité biologique ou des programmes spécifiques qui ont été établis dans votre pays.

--

137. ? Sur l'article 20(1): Votre pays a-t-il fourni des appuis financiers et des incitations en ce qui concerne les activités nationales tendant à la réalisation des objectifs de la Convention ?

a) Non	
b) Oui, incitations seulement (veuillez fournir une liste de ces incitations ci-dessous)	
c) Oui, appuis financiers seulement	
d) Oui, incitations et appuis financiers (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres observations sur les appuis financiers et les incitations fournis	
Elaboration de documents, prise en charge d'ateliers et de rencontres sur la CDB	

La question suivante (138) s'adresse aux PAYS DEVELOPPÉS

138. ? Sur l'article 20(2): Votre pays a-t-il fourni des ressources financières nouvelles ou additionnelles pour permettre aux Parties qui sont des pays en développement de faire face à la totalité des surcoûts convenus que leur impose la mise en oeuvre des mesures par lesquelles ils s'acquittent des obligations découlant de la Convention ?

a) Non	
b) Oui (veuillez indiquer le montant, sur une base annuelle, des ressources financières nouvelles et additionnelles que votre pays a fournies)	
Autres commentaires sur les ressources financières nouvelles ou additionnelles fournies.	

La question suivante (139) s'adresse aux PAYS EN DEVELOPPEMENT OU PAYS A ÉCONOMIE EN TRANSITION

139. ? Sur l'article 20(2): Votre pays a-t-il reçu des ressources financières nouvelles et additionnelles vous permettant d'assumer la totalité des surcoûts convenus découlant de l'application de mesures de mise en oeuvre en exécution de vos obligations en regard de la Convention ?

a) Non	X
b) Oui	

140. ? Votre pays a-t-il mis en place un processus afin de surveiller le soutien financier à la biodiversité, y compris le soutien fourni par le secteur privé ? (décision V/11)

a) Non	
b) Non, mais procédures en cours d'établissement	
c) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres commentaires sur les processus afin de surveiller le soutien financier à la biodiversité, y compris le soutien fourni par le secteur privé.	
Corps de contrôles de l'Etat (Cours des comptes, Inspection Générale d'Etat)	

141. ? Votre pays a-t-il envisagé des mesures telles que l'exonération fiscale dans son régime fiscal national, afin d'encourager les dons destinés à la diversité biologique ? (décision V/11)

a) Non	
b) Non, mais des exonérations sont en cours de développement (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui, exonérations en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres observations sur l'exonération fiscale des dons destinés à la diversité biologique.	

142. Votre pays a-t-il revu les budgets nationaux et les politiques monétaires, y compris l'efficacité de l'aide publique au développement allouée à la diversité biologique, en prêtant une attention particulière aux incitations positives et à leur efficacité ainsi qu'aux incitations perverses et aux moyens de les éliminer ou d'en atténuer les effets? (décision VI/16)

a) Non	
b) Non, mais révision en cours	
c) Oui (veuillez donner les résultats de la révision)	X
Autres commentaires sur la révision des budgets nationaux et des politiques monétaires, y compris l'efficacité de l'aide publique au développement.	
Mise en place d'un CDSMT et d'un programme d'appui budgétaire	

143. Votre pays prend-il des mesures concrètes pour prendre davantage en considération la diversité biologique lors de la mise au point et de la mise en oeuvre d'initiatives internationales majeures en matière de développement, ainsi que lors de l'élaboration des plans nationaux de développement durable et des politiques et plans sectoriels pertinents? (décisions VI/16 et VII/21)

a) Non	
b) Non, mais révision en cours	
c) Oui, dans quelques initiatives et plans (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, dans initiatives et plans pertinents (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres commentaires sur la révision et intégration des considérations relatives à la diversité biologique dans les initiatives, politiques et plans.	
SNDB, PNAE, LPSDE, DSRP, Programme Sectoriel Eau...	

144. Votre pays renforce-t-il l'intégration de la diversité biologique dans ses programmes d'aide et de développement sectoriels? (décision VII/21)

a) Non	
b) Non, mais programmes pertinents en cours d'élaboration	
c) Oui, dans certains programmes d'aide et de développement sectoriel (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, dans les programmes d'aide et de développement sectoriels importants (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres observations sur l'intégration de la diversité biologique dans les programmes d'aide et de développement sectoriels.	
Dans tous les programmes et projets mises en œuvre au Sénégal existe un volet environnement ; ceci pour la prise en compte de l'aspect préservation et gestion rationnelle des ressources.	

La question suivante (145) s'adresse aux PAYS DEVELOPPÉS

145. Veuillez marquer avec un "X" dans le tableau ci-dessous les secteurs dans lesquels votre pays a fourni un soutien financier aux pays en développement et/ou pays à économie en transition. Si nécessaire, veuillez donner des précisions dans l'espace ci-dessous.

Secteurs	Soutien fourni
a) Évaluations nationales et régionales menées dans le cadre de l'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire (décision VI/8)	
b) Conservation <i>in-situ</i> (décision V/16)	
c) Renforcement de la capacité nationale afin d'établir et maintenir les mécanismes de protection des connaissances traditionnelles (décision VI/10)	
d) Conservation <i>ex-situ</i> (décision V/26)	
e) Application de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes (décision VI/9)	

f) Application des Lignes directrices de Bonn (décision VI/24)	
g) Mise en œuvre du programme de travail sur la diversité biologique agricole (décision V/5)	
h) Elaboration du premier rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde (décision VI/17)	
i) Soutenir les travaux des mécanismes régionaux de coordination existants et la mise en place de réseaux ou processus régionaux et sous-régionaux (décision VI/27)	
j) Mise sur pied de partenariats et d'autres moyens pour apporter les ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail sur la diversité biologique des terres arides et sub-humides (décision VII/2)	
k) Soutien financier aux opérations du mécanisme de coordination de l'initiative taxonomique mondiale (décision VII/9)	
l) Soutien de la mise en œuvre du Plan d'action sur le renforcement des capacités, tel qu'il figure dans la décision VII/19 (décision VII/19)	
m) Soutien de la mise en œuvre du programme de travail sur la diversité biologique des montagnes (décision VII/27)	
n) Soutien de la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées (décision VII/28)	
o) Soutien de l'élaboration d'indicateurs nationaux (décision VII/30)	
p) Autres (veuillez préciser)	
Autres informations sur le soutien financier fourni aux pays en voie de développement et/ou pays à économie en transition	

La question suivante (146) s'adresse aux PAYS EN DEVELOPPEMENT OU PAYS A ÉCONOMIE EN TRANSITION

146. Veuillez indiquer par un "X" dans le tableau ci-dessous les secteurs pour lesquels votre pays a demandé un support financier au Fonds pour l'environnement mondial (FEM), à des pays développés et/ou autres institutions. Un même secteur pourrait avoir plus d'une source de support financier. Si nécessaire, veuillez préciser dans l'espace ci-dessous.			
Secteurs	Soutien financier demandé à		
	FEM	Bilatéral	Autre
a) Elaboration de stratégies ou plans d'actions nationaux sur la diversité biologique	X	X	X
b) Évaluation de la capacité nationale pour l'application des décisions de la Convention (décision VI/27)		X	X
c) Actions prioritaires pour l'application de l'Initiative taxonomique mondiale (décision V/9)			

d)	Conservation <i>in-situ</i> (décision V/16)	X	X	X
e)	Elaboration de stratégies et plans d'action concernant les espèces exotiques envahissantes (décision VI/23)		X	X
f)	Conservation <i>ex-situ</i> , établissement et maintien des installations de conservation <i>ex situ</i> (décision V/26)		X	X
g)	Projets qui encouragent les mesures d'application de l'article 13 (Éducation et sensibilisation du public) (décision VI/19)	X	X	X
h)	Préparation des rapports nationaux (décisions III/9, V/19 et VI/25)	X		X
i)	Projets pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des eaux intérieures (décision IV/4)	X	X	X
j)	Activités pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique agricole (décision V/5)	X	X	X
k)	Application du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (décision VI/26)	X	X	X
l)	Application de l'Initiative taxonomique mondiale			
m)	Application des Principes et directives d'Addis-Abeba sur l'utilisation durable de la diversité biologique		X	X
n)	Autres (veuillez préciser)			
Autres informations sur la demande de soutien financier.				

Encadrement LXII.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

D. DOMAINES THEMATIQUES

147. Veuillez utiliser l'échelle ci-dessous pour refléter le niveau de difficulté rencontré par votre pays dans la mise en œuvre des programmes de travail thématiques de la Convention (diversité biologique marine et côtière, diversité biologique des forêts, diversité biologique des eaux intérieures, diversité biologique des terres arides et sub-humides et diversité biologique des montagnes).

3 = Haut

1 = Bas

2 = Moyen

0 = Obstacles effectivement surmontés

N/A = Non applicable

Obstacles	Programme de travail					
	Agriculture	Forêts	Marine et côtière	Ecosystèmes des eaux intérieures	Terres arides et sub-humides	Montagnes
a) Manque de volonté et de soutien politique	0	0	0	0	0	
b) Participation du public et implication des parties prenantes limitées	1	1	1	1	1	
c) Absence d'intégration des questions relatives à la diversité biologique dans d'autres secteurs	2	1	2	2	3	
d) Absence de mesures préventives et proactives	2	2	2	2	2	
e) Capacité d'action insuffisante en raison de la faiblesse institutionnelle	1	1	2	2	3	
f) Absence de transfert de technologie et d'expertise	2	1	1	1	1	
g) Perte des connaissances traditionnelles	1	1	1	1	1	
h) Insuffisante capacité de recherche scientifique pour soutenir tous les objectifs	2	0	0	0	0	

i) Manque de connaissances et d'informations accessibles	0	0	0	0	0	
j) Absence d'éducation et de sensibilisation du public à tous les niveaux	1	0	1	1	0	
k) Les connaissances scientifiques et traditionnelles ne sont pas pleinement utilisées	1	1	1	1	1	
l) Perte de diversité biologique et les biens et services correspondants qu'elle dispense ne sont pas bien compris ou documentés	2	0	1	1	0	
m) Manque de ressources financières, humaines et techniques	2	2	3	3	3	
n) Absence de mesures incitatives économiques	1	1	1	1	1	
o) Absence de partage des avantages	2	1	1	1	1	
p) Manque de synergie aux niveaux national et international	2	1	2	1	1	
q) Absence de coopération horizontale entre les parties prenantes	2	2	2	2	2	
r) Absence de partenariats effectifs	1	0	1	1	1	
s) Manque d'engagement de la communauté scientifique	0	0	0	0	0	
t) Absence de politiques et de lois appropriées	2	0	1	1	1	
u) Pauvreté	3	3	3	3	3	
v) Pression démographique	3	3	3	3	3	

w) Habitudes de consommation et de production non viables	3	3	3	3	3	
x) Manque de capacité des communautés locales	2	2	2	2	2	
y) Manque de connaissances et d'expérience des approches de gestion par écosystème	2	1	2	2	2	
z) Faible capacité d'application effective	2	1	1	1	1	
aa) Catastrophes naturelles et changements environnementaux	3	3	3	3	3	
bb) Autres (veuillez préciser)						

Ecosystèmes des eaux intérieures

148. Votre pays a-t-il incorporé les objectifs et les activités pertinentes du programme de travail dans les stratégies, politiques, plans et activités suivants? (décision VII/4)				
Stratégies, politiques, plans et activités	Non	Oui, partiellement intégrés mais non mis en œuvre	Oui, pleinement intégrés et mis en œuvre	N/A
a) Vos stratégies et plans d'action sur la diversité biologique			x	
b) Les politiques et stratégies concernant les zones humides			x	
c) La gestion intégrée des ressources hydriques et les plans de gestion efficace des eaux en cours d'élaboration conformément au paragraphe 25 du Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable		X		
d) Coordination et coopération accrues entre les acteurs nationaux responsables des écosystèmes et de la diversité biologique des eaux intérieures		X		
Autres observations sur l'incorporation des objectifs et activités du programme de travail.				
Une commission Nationale sur les Zones Humides est entrain d'être mis en place. Cette commission aura pour mission essentielle l'élaboration de la Stratégie Nationale sur les Zones Humides.				

149. Votre pays a-t-il identifié des priorités pour chaque activité du programme de travail, y compris des échéanciers, par rapport à des objectifs axés sur les résultats ? (décision VII/4)

a) Non	
b) Objectifs axés sur les résultats développés, mais activités prioritaires non développées	
c) Activités prioritaires développées mais objectifs axés sur les résultats non développés	
d) Oui, objectifs axés sur les résultats et activités prioritaires développés	X

Autres observations sur l'adoption d'objectifs axés sur les résultats et des priorités pour chaque activité, y compris une liste des objectifs (le cas échéant)

- Promouvoir la gestion intégrée des zones humides nationales, transfrontalières et leurs ressources pour améliorer la qualité de vie des populations et la diversité biologique des écosystèmes
- Harmoniser les politiques en matière de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides dans la sous région
- Promouvoir la recherche scientifique dans les écosystèmes des eaux intérieures
- Sensibiliser le public aux fonctions et valeurs des eaux intérieures.

150. Votre pays favorise-t-il les synergies entre le programme de travail et les activités connexes au titre de la Convention de Ramsar ainsi que la mise en œuvre du Plan de travail conjoint (CBD-Ramsar) au niveau national ? (décision VII/4)

a) Non applicable (non Partie à la Convention de Ramsar)	
b) Non	
c) Non, mais mesures potentielles identifiées pour synergie et mise en œuvre conjointe	
d) Oui, certaines mesures prises pour mise en œuvre conjointe (veuillez préciser ci-dessous)	X
e) Oui, mesures complètes prises pour mise en œuvre conjointe (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observation sur la promotion de synergies entre le programme de travail et les activités connexes au titre de la Convention de Ramsar ainsi que de la mise en œuvre du Plan de travail conjoint (CBD-Ramsar) au niveau national.

Cette synergie entre le programme de travail et les activités connexes au titre de la convention de RAMSAR sera prise en compte dans la politique nationale sur les zones humides en cours.

CONSERE

151. Votre pays a-t-il pris des mesures pour améliorer les données nationales sur: (décision VII/4)

Questions	Oui	Non	Non, mais élaboration en cours
a) Les biens et services dispensés par les écosystèmes des eaux intérieures ?	x		
b) Les utilisations et variables socio-économiques de ces biens et services ?	X		

c)	Aspects hydrologiques de base de l'approvisionnement en eau associés au maintien de la fonction des écosystèmes ?	x		
d)	Les espèces et tous les niveaux taxonomiques ?			x
e)	Les dangers qui menacent les écosystèmes des eaux intérieures ?	x		
Autres observations sur le développement de données nationales, notamment une liste des données développées si vous avez répondu "OUI" aux questions ci-dessus.				
Politique nationale sur les zones humides en cours d'élaboration				
Code de l'eau				
Code de l'environnement				

152. Votre pays a-t-il promu l'application des directives pour l'évaluation rapide de la diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures ? (décision VII/4)		
a)	Non, les directives n'ont pas été examinées	
b)	Non, directives examinées mais considérées inappropriées	
c)	Oui, directives examinées et application/promotion en instance	x
d)	Yes, directives promues et appliquées	
Autres observations sur la promotion et l'application des directives pour l'évaluation rapide de la diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures.		

Encadrement LXIII .

<p>Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de ce programme de travail et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention; c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010; d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Diversité biologique marine et côtière

Généralités

153. Les stratégies et plans d'action de votre pays contiennent-ils les points suivants? Veuillez cocher la case correspondante par un "X" (décisions II/10 et IV/15)	
a) Développement de nouvelles aires marines et côtières protégées	X
b) Amélioration de la gestion des aires marines et côtières protégées existantes	X
c) Renforcement de la capacité intérieure pour la gestion des ressources marines et côtières, notamment par des programmes éducatifs et des initiatives de recherche ciblées (dans l'affirmative, veuillez préciser les types d'initiatives dans la case ci-dessous)	X
d) Amélioration de la gestion intégrée des aires marines et côtières (y compris la gestion des bassins hydrographiques) afin de réduire la sédimentation et les dépôts de matières nutritives dans l'environnement marin	X
e) Protection des aires qui sont importantes pour la reproduction, notamment les aires de ponte et de croissance	X
f) Amélioration des eaux usées et autres traitements de déchets	X
g) Contrôle de la pêche excessive et des pratiques de pêche destructives	X
h) Elaboration d'une politique exhaustive sur les océans (dans l'affirmative, veuillez indiquer le stade actuel d'élaborations dans la case ci-dessous)	X
i) Incorporation des connaissances locales et traditionnelles dans la gestion des ressources marines et côtières (dans l'affirmative, veuillez préciser la nature des dispositions de gestion dans la case ci-dessous)	X
j) Autres (veuillez préciser ci-dessous)	X
k) Non applicable	
Veuillez fournir des précisions sur les activités ci-dessus ainsi qu'une liste de toute autre action prioritaire relative à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière.	

Mise en œuvre de la gestion intégrée des aires marines et côtières

154. Votre pays a-t-il mis en place et/ou renforcé les dispositions institutionnelles, administratives et législatives pour le développement de la gestion intégrée des aires marines et côtières?	
a) Non	
b) Premier stade de développement	
c) Stade de développement avancé	
d) Dispositions en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
e) Non applicable	

Autres observations sur l'état actuel de la mise en œuvre de la gestion intégrée des aires marines et côtières.

Un décret portant création de 05 AMP a été signé.

Le ministère de l'environnement et de la protection de la nature et le ministère de l'économie maritime sont chargés de la mise en œuvre de la gestion intégrée de ces Aires Marines Protégées.

155. Votre pays a-t-il mis en œuvre une gestion des ressources marines et côtière basée sur l'approche par écosystème, par exemple par l'intégration de la gestion des côtes et des bassins versants, ou par la gestion intégrée multidisciplinaire des côtes et des océans?

a) Non	
b) Premier stade de développement	
c) Stade de développement avancé	
d) Mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
e) Non applicable	

Autres observations sur l'état actuel de l'application de l'approche par écosystème à la gestion des ressources marines et côtières.

Programme GIRMaC

Ressources vivantes marines et côtières

156. Votre pays a-t-il identifié les éléments constitutifs de ses écosystèmes marins et côtiers qui sont essentiels à leur fonctionnement, ainsi que les principaux dangers qui menacent ces écosystèmes?

a) Non	
b) Plans d'évaluation exhaustive des écosystèmes marins et côtiers en place (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Evaluation exhaustive en cours	
d) Eléments constitutifs critiques identifiés et plans de gestion en cours d'élaboration (veuillez préciser ci-dessous)	X
e) Plans de gestion des éléments constitutifs essentiels des écosystèmes marins et côtiers en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
f) Non applicable	

Autres observations sur l'état actuel de l'évaluation, de la surveillance et de la recherche relatives aux écosystèmes marins et côtiers et aux principaux dangers les menaçant.

PRCM, UICN, WWF, Wetlands, Oceanium, Programme GIRMaC

157. Votre pays entreprend-il les activités suivantes pour appliquer le programme de travail de la Convention sur les récifs coralliens? Veuillez cocher d'un "X" toutes les cases qui s'appliquent.

A c t i v i t é s	Ni appliqué ni une priorité	Non appliqué mais une priorité	Actuellement appliqué	Non applicable
a) Évaluation et surveillance écologiques des récifs coralliens				X
b) Évaluation et surveillance socio-économiques des communautés et parties prenantes				X
c) Gestion, particulièrement grâce à l'intégration de la gestion côtière et celle des aires marines et côtières protégées de l'environnement corallien				X
d) Identification et application de mesures additionnelles et d'autres solutions afin de garantir les moyens de subsistance des populations tributaires des services dispensés par les récifs coralliens				X
e) Programmes de participation des parties prenantes, associations, communautés et campagnes d'éducation du public				X
f) Mesures visant à favoriser la formation et les perspectives de carrière des taxonomistes et écologistes du milieu marin				X
g) Développement de systèmes d'alerte en cas de blanchissement corallien				X
h) Développement d'une capacité d'intervention rapide afin de recueillir des données sur le blanchissement et la mortalité des coraux				X
i) Restauration et réhabilitation des habitats dégradés des récifs coralliens				X

j) Autres activités (veuillez préciser ci-dessous)				X
Veuillez fournir des précisions sur les activités en cours.				

Aires marines et côtières protégées

158. Dans la liste ci-dessous, quels fait correspondent le plus exactement à l'état actuel des aires marines et côtières protégées de votre pays ? Veuillez indiquer votre réponse par un "X".	
a) Aires marines et côtières protégées déclarées officiellement (veuillez indiquer ci-dessous leur nombre)	X
b) Plans de gestion de ces aires établis avec la participation de toutes les parties prenantes	X
c) Gestion efficace avec des mesures d'application effective et de surveillance en place	
d) Système ou réseau national d'aires marines et côtières protégées en cours de développement	X
e) Système ou réseau national d'aires marines et côtières protégées en place	X
f) Le système national d'aires marines et côtières protégées comprend des zones aménagées pour l'utilisation durable, qui permettent des activités extractives	
g) Le système national d'aires marines et côtières protégées est composé d'aires qui excluent les activités extractives	
h) Le système national d'aires marines et côtières protégées est entouré de pratiques de gestion durable recouvrant l'environnement marin et côtier plus large.	X
i) Autres (veuillez préciser ci-dessous)	
j) Non applicable	
Autres observations sur l'état actuel des aires marines et côtières protégées.	
Il existe actuellement cinq Aires Marines Protégées Les comités de gestion des aires marines protégées sont entrain d'être mis en place en collaboration avec les populations locales et les partenaires au développement.	

Mariculture

159. Votre pays applique-t-il des techniques qui visent à réduire au minimum les effets néfastes de la mariculture sur la biodiversité marine et côtière? Veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent.	
a) Application d'évaluations de l'impact environnemental à tous les projets de mariculture	
b) Elaboration et application de méthodes efficaces de sélection des sites dans le cadre de la gestion intégrée des aires marines et côtières	
c) Mise au point de méthodes efficaces de contrôle des effluents et des déchets	

d) Elaboration de plans adéquats de gestion des ressources génétiques au niveau des écloseries	
e) Elaboration de méthodes de l'écloserie contrôlée et de méthodes de reproduction solides afin d'éviter la récolte de frai naturel	
f) Dans les cas où la récolte de frai naturel est inévitable, développement de bonnes pratiques de récolte de frai, y compris l'emploi de matériel de pêche sélectif afin d'éviter les prises fortuites	
g) Utilisation d'espèces et de sous-espèces indigènes en mariculture	
h) Mise en œuvre de mesures efficaces pour éviter la libération involontaire d'espèces et de polypoides fertiles provenant de la mariculture	
i) Utilisation de bonnes méthodes d'élevage et de sites adéquats de libération afin de protéger la diversité génétique	
j) Minimiser l'emploi d'antibiotiques au moyen de meilleures techniques d'élevage	
k) Application de méthodes sélectives dans la pêche commerciale pour éviter ou minimiser les prises involontaires	
l) Considérer les connaissances traditionnelles, dans la mesure du possible, comme source de développement de techniques de mariculture durable	
m) Non applicable	
Autres observations sur les techniques visant à minimiser les effets néfastes de la mariculture sur la diversité biologique marine et côtière.	

Espèces exotiques et génotypes

160. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes pour contrôler les voies d'introduction d'espèces exotiques dans le milieu marin et côtier?	
a) Non	X
b) Mécanismes de contrôle possible des envahissements possibles causés par les eaux de ballast mis en place (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Mécanismes de contrôle des envahissements possibles causés par l'encrassement des coques de navires mis en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Mécanismes de contrôle envahissements possibles causés par l'aquaculture mis en place (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Mécanismes de contrôle des envahissements possibles causés par les libérations accidentelles, telles que les libérations d'aquariums, mis en place (veuillez préciser ci-dessous)	
f) Non applicable	
Autres activités sur l'état actuel des activités liées à la prévention des introductions d'espèces exotiques dans le milieu marin et côtier et de toute activité d'élimination.	

Encadrement LXIV.

<p>Veuillez donner des précisions sur la mise en œuvre de ce programme de travail et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention; c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010; d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Diversité biologique agricole

161. ? Votre pays a-t-il développé des stratégies, des programmes et des plans nationaux qui assurent la mise au point et l'application efficaces de politiques et de mesures menant à l'utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique agricole ? (décisions III/11 et IV/6)	
a) Non	
b) Non, mais stratégies, programmes et plans en cours d'élaboration	
c) Oui, un certain nombre de stratégies, programmes et plans en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, stratégies, programmes et plans complets en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les stratégies, des programmes et des plans nationaux relatifs aux éléments constitutifs de la diversité biologique agricole.	
<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie Nationale sur la Diversité Biologique - Plan National d'Actions Environnementales - LPDE - LPDA - Comités nationaux sur les ressources phylogénétiques et zoo génétique - Arsenal juridique pour l'introduction et le commerce des semences 	

162. ? Votre pays a-t-il identifié les moyens de traiter les impacts potentiels des technologies de restriction de l'utilisation des ressources génétiques sur la conservation <i>in situ</i> et <i>ex_situ</i> et l'utilisation durable, y compris la sécurité alimentaire de la diversité biologique agricole ? (décision V/5)	
a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures identifiées (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mesures exhaustives identifiées (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les moyens de traiter les impacts potentiels des technologies de restriction de l'utilisation des ressources génétiques sur la conservation <i>in situ</i> et <i>ex_situ</i> et l'utilisation durable de la diversité biologique agricole	

Annexe à la décision V/5 – Programme de travail sur la diversité biologique agricole

Elément 1 du programme – Evaluation	
163. Votre pays a-t-il effectué des évaluations spécifiques des composants de la biodiversité agricole tels que ressources phytogénétiques, ressources zoo génétiques, pollinisateurs, gestion des insectes nuisibles et le cycle des substances nutritives?	
a) Non	
b) Oui, évaluations en cours (veuillez préciser les composants ci-dessous)	
c) Oui, évaluations complétées (veuillez préciser les composants et les résultats des évaluations ci-dessous)	X
Autres commentaires sur les évaluations spécifiques des composants de la biodiversité agricole.	
Monographie nationale	

164. Votre pays effectue-t-il des évaluations sur les interactions entre les pratiques agricoles et la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité en référence à l'Annexe I de la Convention (p.ex. écosystèmes et habitats ; espèces et communautés ; génomes et gènes qui ont une importance sociale, scientifique ou économique) ?	
a) Non	
b) Oui, évaluations en cours	
c) Oui, certaines évaluations complétées (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, évaluations exhaustives complétées (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les évaluations des composants de la biodiversité (p.ex. écosystèmes et habitats ; espèces et communautés ; génomes et gènes qui ont une importance sociale, scientifique ou économique).	

165. Votre pays a-t-il effectué une évaluation sur les connaissances, innovations et pratiques des agriculteurs et des communautés autochtones et locales en matière de préservation de la biodiversité agricole et des services reliés aux écosystèmes agricoles en faveur et à l'appui de la production et de la sécurité alimentaires ?	
a) Non	
b) Oui, évaluations en cours	X
c) Oui, évaluations complétées (veuillez indiquer ci-dessous où se trouve l'information)	
Autres commentaires sur l'évaluation sur les connaissances, innovations et pratiques des agriculteurs et des communautés autochtones et locales.	
Plusieurs études ont porté sur les connaissances et pratiques des communautés autochtones en matière de préservation de la biodiversité agricole notamment dans la conservation des semences et les pratiques culturelles traditionnelles.	

166. Votre pays a-t-il surveillé une dégradation globale, un statu quo ou une restauration/réhabilitation de la biodiversité depuis 1993, date de la rentrée en vigueur de la Convention?	
a) Non	
b) Oui, aucun changement relevé (statu quo)	
c) Oui, dégradation globale relevée (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, restauration ou réhabilitation observée (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres commentaires sur les observations.	
<p>Malgré les efforts importants consentis par l'Etat du Sénégal, l'état actuel des forêts reste caractérisé par les tendances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réduction des superficies boisées - baisse de la richesse floristique - réduction des densités et changement de structures de la végétation - baisse des productions forestières non ligneuses - fortes variations de la production des pâturages <p>La faune a suivi la même tendance de détérioration de son habitat.</p>	

Elément 2 du Programme – Gestion adaptative	
167. Votre pays a-t-il identifié les pratiques de gestion, technologies et politiques qui favorisent les effets positifs et atténuent les impacts négatifs sur la biodiversité agricole, et améliorent la productivité et la capacité d'assurer la subsistance ?	
a) Non	
b) Non, mais pratiques, technologies et politiques potentielles en cours d'identification	
c) Oui, certaines pratiques, technologies et politiques identifiées (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, pratiques, technologies et politiques complètes identifiées (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les pratiques de gestion, technologies et politiques identifiées.	
<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des pratiques de gestion et technologie authentique des populations locales dans le cadre de l'amélioration des capacités par les structures de développement agricoles par le développement d'itinéraires techniques pour les différentes spéculations agricoles du pays - Elaboration d'un cadre global (Nouvelle Politique Agricole, Plan Action Forestier du Sénégal, etc.) pour l'utilisation et la conservation des Ressources Génétiques Animales et Végétales locales et leurs rôles dans l'amélioration des productions agricoles - Définition de programmes d'amélioration génétique (sélection et croisement) tenant compte des systèmes de production en place et des demandes en produits animaux - Le renforcement des capacités des techniciens en matière de gestion des RGA et V (existence d'un personnel qualifié pour la conduite des programmes d'amélioration génétique et utilisation des outils de diffusion de gènes tels que l'insémination artificielle et le transfert d'embryons, en plus, les aspects liés au concept de conservation sont pris en compte dans les programmes de formation des techniciens) - Le renforcement des capacités des producteurs : par un appui à la redynamisation des organisations de producteurs à travers la sensibilisation et la formation sur les aspects techniques liés à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques. 	

Élément 3 du programme – Renforcement des capacités

168. Votre pays a-t-il augmenté les capacités des agriculteurs, communautés autochtones et locales, et leurs organisations et les autres parties prenantes, afin de gérer durablement la biodiversité agricole et développer des stratégies et méthodologies pour la conservation *in situ*, l'utilisation durable et la gestion de la diversité biologique agricole ?

a) Non	
b) Oui (veuillez préciser les aires/composants et groupes ciblés avec capacités améliorées)	X

Autres commentaires sur les capacités des agriculteurs, communautés autochtones et locales, et leurs organisations et les autres parties prenantes.

Capacité des agriculteurs renforcée par le biais des organisations paysannes (CNCR) et les structures d'encadrement qui sont de plus en plus écoutés par les bénéficiaires. Cette augmentation de capacité passe grâce à une nouvelle politique agricole qui met les principaux bénéficiaires aux centres de décision.

L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural financé par la banque mondiale comporte un volet gestion des ressources naturelles et développement durable.

Le programme des Centres Polyvalents de formations des producteurs est entrain d'être exécuté. Il vise le renforcement des capacités organisationnelles en matière de production des paysans.

169. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes opérationnels qui favorisent une large participation des parties prenantes afin de former des partenariats véritables pour contribuer à l'application du programme de travail sur la biodiversité agricole ?

a) Non	
b) Non, mais des mécanismes possibles identifiés	
c) Non, mais des mécanismes en cours d'élaboration	
d) Oui, des mécanismes en place	X

170. Votre pays a-t-il amélioré le cadre politique, y compris les arrangements pour le partage des avantages et les mesures d'incitation en vue de soutenir la gestion locale de la biodiversité agricole ?

a) Non	
b) Non, mais certaines mesures et arrangements sont en cours d'identification	
c) Non, mais certaines mesures et arrangements sont en cours d'élaboration	
d) Oui, des mesures et des arrangements ont été mis en œuvre	X

Autres observations sur les mesures prises pour améliorer le cadre politique.

PSAOP

Élément 4 du programme– Intégration

171. Votre pays intègre-t-il les plans nationaux ou les stratégies pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité agricole dans les plans et programmes sectoriels et intersectoriels?

a) Non	
b) Non, mais révision en cours	
c) Non, mais cadres et mécanismes potentiels en cours d'identification	
d) Oui, certains plans nationaux et stratégies intégrés dans quelques plans et programmes sectoriels (veuillez préciser ci-dessous)	X
e) Oui, certains plans nationaux et stratégies intégrés dans d'importants plans et programmes sectoriels (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur l'intégration des plans nationaux et les stratégies dans les plans et programmes sectoriels et intersectoriels.	
Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté PNAE LPDE LPDA	

172. Votre pays soutient-il le réseau institutionnel et les mécanismes de politique et de planification afin d'intégrer la diversité biologique agricole dans les stratégies et plans d'action agricoles, et son intégration dans des stratégies et plans d'action plus larges pour la biodiversité?

a) Non	
b) Oui, en soutenant les institutions dans leurs évaluations pertinentes	
c) Oui, en élaborant des lignes directrices de politique et de planification	X
d) Oui, en développant les moyens de formation	
e) Oui, en soutenant le renforcement des capacités aux niveaux politique, technique et local	
f) Oui, en encourageant la synergie dans l'application des plans d'action convenus et entre les évaluations en vigueur et les processus intergouvernementaux	
Autres observations sur le soutien du réseau institutionnel et des mécanismes de politique et de planification.	

173. Dans les cas des centres d'origine intérieurs, votre pays encourage-t-il les activités de conservation *in situ* et *ex situ* au niveau des exploitations, de la variabilité des ressources génétiques aux fins de production alimentaire et agricole, y compris celle des espèces sauvages apparentées?

a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres observations sur la conservation de la variabilité des ressources génétiques aux fins de production alimentaire et agricole dans leurs centres d'origines.	
Bois sacrés, conservation de semences, valorisation du savoir traditionnel.	

Encadrement LXV.

Veillez fournir des informations sur les actions entreprises par votre pays pour mettre en œuvre le Plan d'action pour l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs.

--

Encadrement LXVI.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de ce programme de travail et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

--

Diversité biologique des forêts

Généralités

174. Votre pays a-t-il incorporé les éléments pertinents du programme de travail dans ses stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique et dans ses programmes forestiers nationaux?

a) Non	
b) Oui, veuillez décrire le processus utilisé	X
c) Oui, veuillez décrire les contraintes/obstacles rencontrés dans le processus	
d) Oui, veuillez décrire les enseignements dégagés	
e) Oui, veuillez décrire des cibles pour les actions prioritaires du programme de travail	

Autres observations sur l'incorporation des éléments pertinents du programme de travail dans vos stratégies et plans d'action nationaux et vos programmes forestiers.

SNDB, PNAE, Plan d'Action Forestier

Chaque région du Sénégal dispose d'Plan d'Action Forestier, et au niveau national un plan national d'action forestier (2005-2025) a été élaborée.

Encadrement LXVII.

Veillez indiquer les outils appliqués (politique, planification, gestion, évaluation et mesure) et les mesures, le cas échéant, que votre pays utilise pour mettre en œuvre et évaluer le programme de travail. Veillez indiquer quels outils et mesures aideraient la mise en œuvre.

Pour la mise en œuvre et l'évaluation du programme de travail, le Sénégal utilise une méthode dénommée ASE (Analyse Stratégique de l'Environnement). La méthode ASE est un processus logique et analytique qui permet de clarifier la complexité de la situation actuelle par rapport aux différentes dimensions du développement durable. Dans chaque région, 08 membres de l'Agence Régionale de Développement ont été formés.

Encadrement LXVIII.

Veillez indiquer à quel point et comment votre pays a impliqué les communautés autochtones et locales et respecté leurs droits et intérêts, dans la mise en œuvre du programme de travail.

Dans le cadre de la décentralisation il y'a une responsabilisation accrue des collectivités locales dans la gestion des ressources naturelles.

Encadrement LXIX.

Veillez indiquer les actions entreprises par votre pays pour renforcer les capacités en ressources humaines et financières pour la mise en œuvre du programme de travail.

Renforcement du personnel par un recrutement dans l'administration de nouveaux agents ; renforcement des capacités.

Encadrement LXX.

Veillez indiquer de quelle manière votre pays a collaboré et coopéré (par ex. sud-sud, nord-sud, sud-nord, nord-nord) avec d'autres gouvernements et organisations régionales ou internationales pour la mise en œuvre du programme de travail. Veillez indiquer en outre les contraintes et/ou les besoins identifiés.

- programmes transfrontaliers (biodiversité Sénégal –Mauritanie – Gambie - Guinée)
- coopération en matière de semences forestières (Cap Vert, Mali, Guinée Bissau)
- harmonisation des législations avec la Guinée Bissau, Guinée Conakry et la Gambie sur les produits ligneux et non ligneux

Programme de travail élargi sur la diversité biologique des forêts

Elément 1 du programme – Conservation, utilisation durable et partage des avantages	
175. Votre pays applique-t-il l'approche par écosystème à la gestion de tous les types de forêts?	
a) Non, veuillez expliquer ci-dessous	
b) Non, mais mesures possibles identifiées (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres observations sur l'application de l'approche par écosystème à la gestion des forêts.	
Chaque région administrative du Sénégal est abordée en composantes éco géographique	

176. Votre pays a-t-il pris des mesures pour réduire les menaces qui pèsent sur la diversité biologique des forêts et atténuer les incidences des processus qui la menacent?		
Options	X	Précisions
a) Oui	X	<p style="background-color: #cccccc; margin: 0;">Veuillez préciser les principales menaces identifiées par rapport à chaque objectif du but 2 et les mesures prises pour entreprendre des actions prioritaires</p> <p>La lutte contre les feux de brousse par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection intégrale des ressources forestières au niveau des aires protégées - lutte passive avec la création de comités équipés et réseaux de pare feux - lutte active par la répression - l'exploitation forestière avec les systèmes de quotas : progression régressive du quota annuel en fonction du potentiel de production en bois énergie. - responsabilisation des populations dans la gestion des ressources naturelles - reboisement et diversification des espèces et mise en défens - lutte contre la sécheresse - promotion et subvention des énergies de substitution (gaz butane) et des foyers améliorés.
b) Non		Veuillez fournir des explications ci-dessous
Autres observation sur les mesures prises pour réduire les menaces qui pèsent sur la diversité biologique des forêts et atténuer les incidences des processus qui la menacent (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).		
<p>La lutte contre la pauvreté ;</p> <p>L'éducation, la formation et la sensibilisation</p>		

177. Votre pays prend-t-il des mesures pour protéger, régénérer et restaurer la diversité biologique des forêts?		
Options		Précisions
a) Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Veillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 3 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités.</p> <p>Promotion des mises en défens Programme de reboisement Aménagement forestier, participatif et intégré des massifs forestiers</p>
b) Non	<input type="checkbox"/>	<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>
<p>Autres observations sur les mesures pour protéger, régénérer et restaurer la diversité biologique des forêts (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).</p>		

178. Votre pays prend-il des mesures pour promouvoir l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts?		
Options	X	Précisions
a) Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Veillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 4 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités.</p> <p>Définition de quotas annuels d'exploitation des ressources ligneuses et fauniques Mise en place des RNC avec des codes de conduite.</p>
b) Non	<input type="checkbox"/>	<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>
<p>Autres observations sur les mesures pour promouvoir l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).</p>		

179. Votre pays prend-il des mesures pour promouvoir l'accès et le partage des avantages découlant des ressources génétiques forestières?		
Options	X	Précisions
a) Oui	X	<p>Veillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 5 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités</p> <p>La responsabilisation des collectivités locales (ARD). 70% des taxes et amendes relatifs à la protection de l'environnement sont versés à la communauté ou l'infraction a été commise.</p>
b) Non		<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>
<p>Autres observations sur les mesures pour promouvoir l'accès et le partage des avantages découlant des ressources génétiques forestières (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).</p>		

Elément 2 du programme – Environnement institutionnel et socio-économique porteur		
180. Votre pays prend-il des mesures pour encourager l'environnement institutionnel porteur pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts, y compris l'accès et le partage des avantages?		
Options	X	Précisions
a) Oui	X	<p>Veillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 1 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités</p> <p>Il y'a un système de cogestion des ressources forestières entre les collectivités locales et l'état.</p>
b) Non		<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>
<p>Autres observations sur les mesures prises pour encourager l'environnement institutionnel porteur pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).</p>		

181. Votre pays prend-il des mesures pour remédier aux carences et aux distorsions socio-économiques qui conduisent à des décisions entraînant une perte de diversité biologique des forêts?

Options	X	Précisions
a) Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Veillez identifier des actions prioritaires pour chaque objectif du but 2 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités</p> <p>Meilleure prise en compte du volet environnement dans les différentes politiques sectorielles de développement.</p>
b) Non	<input type="checkbox"/>	<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>

Autres observations sur les mesures prises pour remédier aux carences et aux distorsions socio-économiques qui conduisent à des décisions entraînant une perte de diversité biologique des forêts (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

182. Votre pays prend-il des mesures pour améliorer l'éducation, la participation et la sensibilisation du public en ce qui concerne la diversité biologique des forêts?

Options	X	Précisions
a) Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Veillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 3 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités</p> <p>Le PFIE (Programme de Formation et d'Information en Environnement) dans le cadre du CILSS</p> <p>«Un espoir dans le désert» qui est un programme de formation en environnement conçu en collaboration entre Enda Tiers Monde et la Croix rouge a déjà été exécuté</p> <p>Une Cellule d'Etudes et Formation en Environnement planifie et coordonne les activités d'éducation et de formation environnementale.</p>
b) Non	<input type="checkbox"/>	<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>

Autres observations sur les mesures prises pour améliorer l'éducation, la participation et la sensibilisation du public en ce qui concerne la diversité biologique des forêts (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Elément 3 du programme – Connaissances, évaluation et surveillance

183. Votre pays prend-il des mesures pour établir une classification générale des écosystèmes forestiers à plusieurs échelles afin d'améliorer l'évaluation de l'état et de l'évolution de la diversité biologique des forêts?

Options	X	Précisions
a) Oui	x	<p>Veillez identifier des actions prioritaires pour chaque objectif du but 1 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités.</p> <p>Il existe une classification en six zones éco-géographique qui est la base de l'intervention de l'Etat du Sénégal.</p> <p>Chaque région a élaboré son PRDI</p>
b) Non		<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>

Autres observations sur les mesures prises pour établir une classification générale des écosystèmes forestiers à plusieurs échelles (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

184. Votre pays prend-il des mesures pour améliorer les connaissances et les méthodes concernant l'évaluation de l'état et de l'évolution de la diversité biologique des forêts?

Options	X	Précisions
a) Oui	x	<p>Veillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 2 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités.</p> <p>Un Système d'Information Ecologique Forestier et pastoral (SIEF) est mis en place au niveau de la DEEFCCS avec l'appui des bailleurs de fonds</p> <p>Un système de suivi de la dynamique de la végétation est mis en place au niveau du Centre de Suivi Ecologique</p>
b) Non		<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>

Autres observations sur les mesures prises pour améliorer les connaissances et les méthodes concernant l'évaluation de l'état et de l'évolution (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

185. Votre pays prend-il des mesures pour améliorer la compréhension du rôle de la diversité biologique des forêts et du fonctionnement des écosystèmes?		
Options	X	Précisions
d) Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Veillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 3 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités.</p> <p>Par l'éducation, la formation et la sensibilisation par différentes approches.</p>
e) Non	<input type="checkbox"/>	<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>
<p>Autres observations sur l'amélioration de la compréhension du rôle de la diversité biologique des forêts et du fonctionnement des écosystèmes (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).</p>		

186. Votre pays prend-il des mesures au niveau national pour améliorer l'infrastructure de gestion des données et des informations aux fins d'une évaluation et d'une surveillance précises de la diversité biologique des forêts au plan mondial?		
Options	X	Précisions
g) Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Veillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 3 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités.</p> <p>Les structures du ministère en charge de l'environnement (DPN, DEFCCS, et CSE) disposent de base de données permettant une évaluation et une surveillance de la diversité biologique des forêts.</p>
h) Non	<input type="checkbox"/>	<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>
<p>Autres observations sur les mesures prises pour améliorer l'infrastructure de gestion des données et des informations (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).</p>		

Encadrement LXXI.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de ce programme de travail et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

--

Diversité biologique des terres arides et sub-humides

187. Votre pays soutient-il scientifiquement, techniquement, et financièrement, au niveau national ou régional, les activités identifiées dans le programme de travail? (décisions V/23 et VII/2)

a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	x

Autres commentaires sur le soutien scientifique, technique, et financier, au niveau national ou régional, des activités identifiées dans le programme de travail.

Plan National d'Action de lutte contre la désertification, Programme sahel zones arides, CILSS, Volet environnement du NEPAD, DMP (Desert Margins Program).

188. Votre pays a-t-il intégré les actions dans le cadre du plan de travail sur les terres arides et sub-humides aux stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique ou au Programme d'action national de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (CNULCD)? (décisions V/23, VI/4 et VII/2)

a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	x

Autres observations sur l'intégration des actions dans le cadre du programme de travail sur les terres arides et sub-humides aux stratégies et plans d'actions nationaux ou au Programme d'action national de la CNULCD.

Un Plan National d'Action de Lutte Contre la Désertification est en place

189. Votre pays a-t-il pris des mesures pour adapter la mise en œuvre du programme de travail d'une manière synergétique et dans un esprit de collaboration aux programmes nationaux CNULCD et aux autres programmes adoptés dans le cadre des conventions environnementales? (décisions V/23, VI/4 et VII/2)	
a) Non	
b) Oui, certains liens établis (veuillez préciser ci-dessous)	x
c) Oui, de nombreux liens établis (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les mesures prises pour adapter la mise en œuvre du programme de travail d'une manière synergétique et dans un esprit de collaboration aux programmes nationaux CNULCD et aux autres programmes adoptés dans le cadre des conventions environnementales	
La lutte contre la désertification est prise en compte dans les différents programmes sectoriels de développement.	

Partie A du programme: Evaluation	
190. Votre pays a-t-il évalué et analysé des informations sur l'état de la diversité biologique des terres arides et sub-humides et sur les pressions qui s'y exercent, diffusé les connaissances existantes et les meilleures pratiques en vigueur, et comblé les lacunes en matière de connaissances, afin de définir les activités qu'il convient d'entreprendre? (Décision V/23, Part A: Evaluation, Objectif opérationnel, activité 1 à 6)	
a) Non	
b) No, mais des évaluations sont en cours	
c) Oui, certaines évaluations effectuées (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, des évaluations exhaustives entreprises (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les informations pertinentes sur l'état et l'évolution et la diffusion des connaissances existantes et des meilleures pratiques en vigueur.	
Monographie Nationale Annuaire sur l'environnement et les ressources naturelles SNDB PNAE PAN/LCD	

Partie B du programme: Mesures ciblées	
191. Votre pays a-t-il pris des mesures pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des terres arides et sub-humides, l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation de ses ressources génétiques; combattre l'appauvrissement de la diversité biologique dans les terres arides et sub-humides et ses conséquences socio-économiques? (partie B de l'annexe I de la décision V/23, activités 7 to 9)	
a) Non	
b) Oui, certaines mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	x
c) Oui, de nombreuses mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les mesures prises pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des terres arides et sub-humides, l'utilisation durable de ses éléments	

constitutifs et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation de ses ressources génétiques; combattre l'appauvrissement de la diversité biologique dans les terres arides et sub-humides et ses conséquences socio-économiques.

Création de réserves au niveau des zones arides et sub humides

Lutte contre la pauvreté

Programmes des bassins de rétention

192. Votre pays a-t-il pris des mesures pour renforcer les capacités nationales, y compris les capacités locales dans le but d'améliorer l'application du programme de travail?

a) No	
b) Oui, certaines mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	x
c) Oui, mesures exhaustives prises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, tous les besoins de capacité satisfaits (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les mesures prises pour renforcer les capacités nationales, y compris les capacités locales dans le but d'améliorer l'application du programme de travail.

Par la formation continue, les centres de formations spécialisés jouent un rôle dans le renforcement des capacités des agents des parcs nationaux, des eaux et forêts et des acteurs nationaux.

Encadrement LXXII.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de ce programme de travail et des décisions connexes, notamment en termes de:

- résultats et impacts des actions entreprises;
- contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Diversité biologique des montagnes

Élément 1 du programme. Actions directes en faveur de la conservation, de l'utilisation durable et du partage des avantages

193. Votre pays a-t-il pris des mesures pour prévenir et atténuer les impacts négatifs des principales menaces qui pèsent sur la diversité biologique des montagnes?

a) Non	
b) Non, mais certaines mesures sont en cours d'examen	
c) Oui, certaines mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, de nombreuses mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les mesures prises pour prévenir et atténuer les impacts négatifs des principales menaces qui pèsent sur la diversité biologique des montagnes.

--

194. Votre pays a-t-il pris des mesures pour protéger, rétablir et restaurer la diversité biologique des montagnes?

a) No	
b) Non, mais certaines mesures sont en cours d'examen	
c) Oui, certaines mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, de nombreuses mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les mesures prises pour protéger, rétablir et restaurer la diversité biologique des montagnes.

--

195. Votre pays a-t-il pris des mesures pour promouvoir l'utilisation durable des ressources biologiques des montagnes et maintenir la diversité génétique des écosystèmes de montagne?

a) No	
b) Non, mais certaines mesures sont en cours d'examen	
c) Oui, certaines mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, de nombreuses mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les mesures prises pour promouvoir l'utilisation durable des ressources biologiques des montagnes et maintenir la diversité génétique des écosystèmes de montagne.

--

196. Votre pays a-t-il pris des mesures pour promouvoir le partage des avantages issus de l'utilisation des ressources génétiques des écosystèmes de montagne, notamment par la préservation et le maintien des connaissances traditionnelles?

a) Non	
b) Non, mais certaines mesures sont en cours d'examen	
c) Oui, certaines mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, de nombreuses mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les mesures prises pour promouvoir le partage des avantages issus de l'utilisation des ressources génétiques des écosystèmes de montagne.

--

Elément 2 du programme. Moyens d'application pour la conservation, l'utilisation durable et le partage des avantages

197. Votre pays a-t-il développé des cadres juridiques, politiques et institutionnels pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des montagnes et pour la mise en œuvre de ce programme de travail?

- | | |
|--|--|
| a) Non | |
| b) Non, mais des cadres pertinents sont en cours de développement | |
| c) Oui, certains cadres sont en place (veuillez préciser ci-dessous) | |
| d) Oui, des cadres complets sont en place (veuillez préciser ci-dessous) | |

Autres observations sur les cadres juridiques, politiques et institutionnels pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des montagnes et la mise en œuvre du programme de ce programme de travail.

198. Votre pays a-t-il établi des accords de coopération régionale et/ou transfrontière sur les écosystèmes de montagne pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des montagnes?

- | | |
|---|--|
| a) Non | |
| b) Non, mais certains cadres de coopération sont sous considération | |
| c) Oui (veuillez préciser ci-dessous) | |

Autres informations sur les accords de coopération régionale et/ou transfrontière sur les écosystèmes de montagne pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des montagnes.

Elément 3 du programme. Actions d'appui à la conservation, à l'utilisation durable et au partage des avantages

199. Votre pays a-t-il entrepris des travaux d'identification, de surveillance et d'évaluation de la diversité biologique des montagnes?

- | | |
|--|--|
| a) Non | |
| b) Non, mais des programmes pertinents sont en cours d'élaboration | |
| c) Oui, certaines mesures sont en place (veuillez préciser ci-dessous) | |
| d) Oui, des mesures exhaustives sont en place (veuillez préciser ci-dessous) | |

Autres observations sur les mesures d'identification, de surveillance et d'évaluation de la diversité biologique des montagnes.

--

200. Votre pays a-t-il pris des mesures pour accentuer la recherche, la coopération scientifique et technique et le renforcement des capacités pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) Non	
b) Non, mais des programmes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des mesures exhaustives en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observation sur les mesures prises pour accentuer la recherche, la coopération scientifique et technique et le renforcement des capacités pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.	

201. Votre pays a-t-il pris des mesures pour élaborer, promouvoir, mettre à l'épreuve et transférer des technologies appropriées pour la conservation de la diversité biologique des montagnes?	
a) Non	
b) Non, mais des programmes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mesures exhaustives en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les mesures prises pour élaborer, promouvoir, mettre à l'épreuve et transférer des technologies appropriées pour la conservation de la diversité biologique des montagnes?	

Encadrement LXXIII.

Veuillez donner des précisions sur la mise en œuvre de ce programme de travail et des décisions connexes, notamment en termes de:	
a) résultats et impacts des actions entreprises;	
b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;	
c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;	
d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;	
e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;	
f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.	

E. FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION

202. Votre pays a-t-il activement participé aux activités sous-régionales et régionales afin de préparer les réunions de la Convention et de renforcer l'application de celle-ci? (décision V/20)	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres observations sur les activités régionales et sous-régionales auxquelles participe votre pays	

203. Est-ce que votre pays renforce la coopération régionale et sous-régionale, améliore l'intégration et encourage les synergies dans les processus régionaux et sous-régionaux pertinents? (décision VI/27 B)	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres observations sur la coopération et les processus régionaux et sous-régionaux.	

La question suivante (204) s'adresse aux PAYS DÉVELOPPÉS

204. Votre pays soutient-il le fonctionnement des mécanismes de coordination régionale existants et le développement de réseaux ou processus régionaux ou sous-régionaux? (décision VI/27 B)	
a) Non	
b) Non, mais des programmes sont en cours d'élaboration	
c) Oui, compris dans les cadres de coopération existants (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, certaines activités de coopération en cours (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur le fonctionnement des mécanismes de coordination régionale existants et le développement de réseaux ou processus régionaux ou sous-régionaux.	

205. Votre pays collabore-t-il avec d'autres Parties pour renforcer les mécanismes régionaux et sous-régionaux existants et les initiatives en place pour le renforcement des capacités? (décision VI/27 B)	
a) Non	
b) Oui	

206. Votre pays a-t-il contribué à l'évaluation des mécanismes régionaux et sous-régionaux pour la mise en œuvre de la Convention? (décision VI/27 B)

a) Non

b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)

Autres observations sur la contribution à l'évaluation des mécanismes régionaux et sous-régionaux.

Encadrement LXXIV.

Veuillez donner des précisions sur la mise en œuvre des décisions ci-dessus, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

F. OBSERVATIONS SUR LE FORMAT DE CE RAPPORT

Encadrement LXXV.

Veuillez fournir ci-dessous des recommandations pour améliorer le format de ce rapport.

Adapter le rapport au contexte de chaque sous-région

Améliorer la traduction française du rapport

- - - - -